



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une initiative de la Wallonie - Direction de la Cohésion Sociale (DiCS)
du SPW Intérieur et Action sociale

Evaluation participative
du PADE wallon 2020-2024



Auteur :
CRECCIDE asbl

Date :
12/2023

Contacts :



info@creccide.be



www.creccide.be



[creccide](https://www.facebook.com/creccide)



[creccide](https://www.instagram.com/creccide)



Sommaire



01

Introduction

02

La participation
des enfants et
des jeunes

03

Le CRECCIDE :
qui sommes-
nous?

04

La CIDE

05

Le PADE

06

Les CCE/CCJ

07

L'accompagne-
ment

08

Les ressources

09

Le projet

10

Les étapes

11

Les résultats

12

Les
recommenda-
tions

13

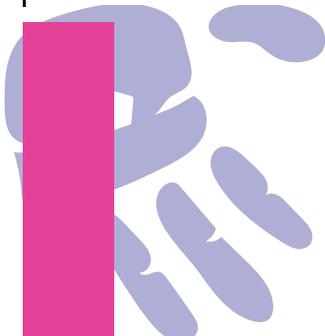
La transmission
des recommen-
dations

14

Les évaluations

15

Les
conclusions



Introduction

01

Dans le cadre du Plan d'Actions relatif aux Droits de l'Enfant wallon (PADE 2020-2024), le CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie ASBL), à la demande de la Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des Femmes, et en collaboration avec la Direction de la Cohésion Sociale du SPW IAS (DiCs) et l'Observatoire de l'Enfance de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles (OEJAJ), a organisé un appel à projets à destination des Conseils Communaux d'Enfants (CCE) et des Conseils Communaux de Jeunes (CCJ) de Wallonie.



Cet appel à projets avait pour objectif l'évaluation du contenu du PADE et de sa mise en œuvre en Wallonie par les enfants/jeunes. Elle a pris la forme d'une consultation, par des CCE et CCJ, des enfants et/ou des jeunes de leur territoire communal. Cinq CCE et/ou CCJ ont été sélectionnés pour réaliser une consultation dans leur commune sur une ou des thématique(s) du PADE choisie(s) par les enfants/jeunes.

Cette consultation a eu pour finalités :

- d'informer et de sensibiliser les enfants/jeunes sur la CIDE et le PADE wallon,
- de les consulter sur une ou plusieurs thématique(s) du PADE choisie(s) par le CCE ou le CCJ,
- de mettre en évidence les réalités de terrain et les besoins propres à chaque territoire communal en termes de droits de l'enfant,
- de transmettre au Gouvernement wallon les résultats des consultations et faire des recommandations dans le cadre de l'élaboration du prochain PADE.

Au terme de ce processus, il est temps d'en transmettre les résultats et enseignements. Vous trouverez dans cette brochure un descriptif exhaustif de l'ensemble du processus mis en place. Il débute par une mise en contexte du cadre de travail qui précise quelques notions essentielles à la compréhension du projet (la participation, les CCE/CCJ et leur évolution, les enjeux...) pour ensuite présenter le processus, sa méthodologie, sa mise en œuvre et ses résultats.

Nous espérons qu'à travers cette brochure vous pourrez ressentir toute la richesse de cette expérience qui a fait vivre, à tou.te.s les acteurs.rices du projet, des moments d'exception.

Evelyne Waonry
Directrice du CRECCIDE asbl



La participation citoyenne des enfants/jeunes

02



L'article 12 de la CIDE consacre le droit à la participation : « Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Quelques éléments de théorie

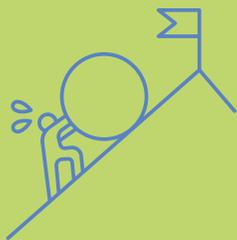
La participation est un des principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En ce qui concerne les plus jeunes, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) reconnaît aux enfants (0-18 ans) une série de droits liés à la participation (liberté d'opinion, d'expression, de pensée et d'association).

La participation, et plus particulièrement celle des enfants/jeunes, peut avoir un sens différent que l'on soit une autorité locale, un.e travailleur.ieuse de jeunesse ou tout simplement un enfant/jeune. Chacun.e porte une vision différente en fonction de son expérience personnelle, sa pratique de terrain et le contexte dans lequel il.elle se trouve.

La définition qui est donnée dans la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, mai 2003) est :

« Participer à la vie démocratique d'une communauté quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influencer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure. »

Cette définition va au-delà de la participation politique ou de l'engagement dans les Conseils d'enfants et/ou de jeunes. Elle souligne le fait que participer, c'est permettre aux enfants/jeunes d'avoir de l'influence sur les décisions qui les concernent ainsi que les mesures prises par les autorités et qui ont un impact sur leur quotidien en tant que enfants/jeunes.



Pour que la participation des enfants/jeunes ait du sens et soit significative, il y a des principes auxquels il faut être attentif :

- la participation des enfants/jeunes ne doit pas être un « one shot » mais s'inscrire dans une politique globale soutenue par les autorités ;
- tous les enfants/jeunes doivent être concernés sans discrimination aucune ;
- soutenir les actions menées par les enfants/jeunes, gérées par eux qui permettent l'expression de leurs opinions, favorise la promotion de l'engagement et de la participation.

Les enjeux

Dans la déclaration de politique du Gouvernement de la Wallonie pour la législature 2019-2024, les priorités concernant la démocratie et la citoyenneté demandent de placer les citoyen.ne.s au cœur des processus de décision tant au niveau régional que local. Le Gouvernement wallon encourage les communes à mettre en place des conseils consultatifs thématiques à destination des enfants et des jeunes, en privilégiant les synergies avec les actions menées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il souligne également l'importance de faire face au décrochage démocratique des jeunes en menant des actions de sensibilisation et de pédagogie innovante pour préparer et faciliter la participation des jeunes à la vie politique. Ces axes correspondent en tous points aux actions que nous menons.

Le Droit des enfants et des jeunes à se réunir, à prendre la parole et à participer aux décisions qui les concernent est l'axe transversal du PADE wallon. Dans le contexte actuel, il est essentiel de redonner aux enfants et aux jeunes confiance dans les institutions et en l'avenir mais également de donner du sens à leurs projets aux côtés des acteur.rices institutionnel.le.s car ils sont le futur de la Wallonie.



La participation offre aux enfants et aux jeunes la possibilité d'exprimer librement leurs opinions sur des sujets qui les préoccupent, de pouvoir faire des propositions pour changer les choses et donc d'exercer pleinement leur citoyenneté. La participation peut aussi permettre aux plus jeunes de développer la confiance en eux, de mettre en avant leurs capacités et leur créativité. Cette participation a également des effets bénéfiques pour les autorités locales, les associations et organisations de jeunesse mais aussi pour tou.te.s les citoyen.ne.s. En effet, elle permet de pouvoir consulter les plus jeunes sur des questions spécifiques et d'offrir un lieu favorisant la concertation, le dialogue et le partage entre tous les acteur.rice.s ; de créer des réseaux locaux forts défendant des valeurs telles que le respect mutuel, le sentiment d'appartenance, la solidarité et le dialogue permanent. Le plan Droits de l'Enfant 2020-2024 met l'accent sur l'importance de soutenir et de développer la participation citoyenne des enfants et en priorité au niveau local.

Cette participation peut se développer à différents niveaux au sein de notre société que ce soit au niveau local, régional, fédéral et même au niveau européen et elle peut prendre différentes formes :

- la participation aux élections comme électeur.rice ou candidat.e dans les structures participatives pour enfants et jeunes,
- la participation à des conseils de classe, d'école,
- la participation à la mise en place de projets citoyens,
- la participation à des consultations liées à certains processus de décision et la mise en œuvre de celles-ci,
- la participation à diverses formes d'éducation non formelle,
- la participation à des activités d'une organisation ou d'une association et/ou la prise de responsabilités au sein de celle-ci,
- ...

En Wallonie, les enfants qui n'ont pas l'opportunité de faire entendre leur voix, de participer à la vie collective, de s'engager dans des activités ou des projets ou simplement de voir l'ensemble de leurs droits fondamentaux respectés sont encore trop nombreux. La volonté exprimée dans le PADE wallon de mettre l'accent sur la participation citoyenne des enfants est un enjeu essentiel.



Les conditions de réussite

Dans la pratique, l'honnêteté et la cohérence sont des valeurs fondamentales pour développer cette culture de la participation chez les enfants et les jeunes. Il doit s'agir d'un réel échange, d'un partenariat. Les plus jeunes et les adultes qui les encadrent doivent précisément savoir :

- dans quel processus ils s'inscrivent,
- où ils vont, ce qu'on attend d'eux,
- ce qu'ils attendent des autres,
- comment ils vont s'y prendre,
- de quel type de soutien ils peuvent bénéficier et à qui s'adresser.

Ils doivent connaître les enjeux de leur participation mais ils doivent aussi être informés de l'évolution du processus et de la manière dont on traite leur position. Leur participation ne sera significative que s'ils sont réellement partie prenante et informés dans le processus. Il faudra donc veiller à instaurer un climat épanouissant, respectueux, tenant compte de la diversité, des besoins et des aspirations de chacun mais aussi avec une dimension de plaisir et de sécurité.

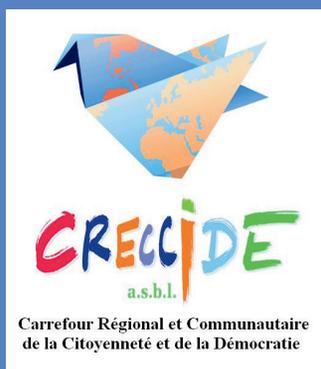
Les valeurs clés :

- Respect
- Transparence
- Ecoute
- Engagement
- Implication
- Entraide
- Inclusion
- Confiance



Le CRECCIDE : qui sommes-nous ?

03



Le Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie (CRECCIDE), créé en 1998, a pour mission d'éduquer les enfants et les jeunes à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques afin d'en faire des CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires). Une part importante des activités développées par l'association a pour objet le développement de la participation citoyenne des plus jeunes aux décisions qui les concernent et elle apporte, dans ce cadre, son aide aux communes pour la mise en place des Conseils Communaux d'Enfants (CCE) et de Jeunes (CCJ) ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre de projets citoyens.

- Nos objectifs

- Mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de diffuser et de rendre accessible à tous la compréhension des principes de fonctionnement démocratique, des pouvoirs locaux à l'Europe.
- Susciter des comportements de citoyens responsables et solidaires, animés du sens civique et de la volonté de contribuer activement aux enjeux démocratiques de la Société.
- S'associer régulièrement à des organisations, associations et partenaires intéressés par ces projets et privilégier la collaboration avec le monde enseignant, tous réseaux confondus, et les pouvoirs locaux.
- Expérimenter et transmettre des idées novatrices et progressistes ainsi que favoriser la participation des enfants et des jeunes en les impliquant dans des projets citoyens.

- Expérience de terrain

Notre équipe pédagogique est investie depuis de nombreuses années dans de multiples activités à vocation pédagogique et la mise en œuvre de projets citoyens à destination du jeune public mais aussi de leurs encadrant.e.s, tant dans le milieu scolaire qu'associatif.



*« Il faut pleinement
comprendre les
enfants, il faut
pénétrer dans leur
monde et saisir leur
psychologie, mais il
faut avant tout et
surtout les respecter
et les aimer, c'est-à-
dire les traiter en fait
comme des
partenaires et des
amis.*

*« Les enfants ne sont
pas de futures
personnes ; ce sont
déjà des personnes. »*

Janusz Korczak

Elle a développé une expertise solide et met en œuvre des activités variées telles des animations pédagogiques, des sessions de formation à destination du personnel d'encadrement des enfants et des jeunes, l'organisation et l'accompagnement d'événements citoyens à destination des plus jeunes, la participation à des projets européens mais aussi l'accompagnement des pouvoirs locaux dans la création et le suivi de structures participatives pour enfants et jeunes.

Nous avons entamé ce travail d'accompagnement il y a plus de 25 ans et avons pu évaluer et faire évoluer nos méthodes en mettant la priorité sur l'intérêt supérieur de l'enfant et l'adaptation de la structure et de son fonctionnement au terrain local (historique, accompagnement, moyens humains et financiers, partenariats, envies et besoins des enfants et des jeunes).

Un de nos objectifs est de donner aux CCE et aux CCJ une dimension qui leur permet de toucher tous les enfants et les jeunes de la commune, ceci à travers le partenariat avec les enseignant.e.s et le secteur associatif local. Il y a autant de mode de fonctionnement de ces structures que de communes en possédant une.

Au cours de ces années de travail sur l'ensemble du territoire wallon, nous avons pu développer une réelle expertise que nous mettons à disposition des acteur.rice.s de terrain à travers un réseau de professionnel.le.s en charge de l'animation de ces structures. Nous sommes en relation permanente avec eux et à leur disposition afin de les accompagner au mieux, au quotidien, dans leurs missions. Nous leur proposons une série d'actions spécifiques de formation continuée et d'échanges de bonnes pratiques afin de les mettre en relation et de les faire évoluer dans leurs pratiques avec les enfants, les jeunes.

A ces actions, nous ajoutons une série d'opportunités d'échanges au niveau européen afin d'élargir leurs connaissances et d'élargir leurs horizons professionnels.

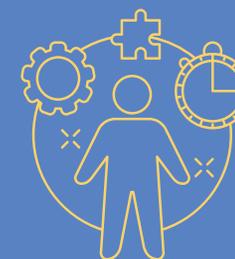


Au-delà de l'accompagnement des professionnel.le.s, nous sommes en perpétuelle remise en question par rapport à nos pratiques de terrain avec les enfants/jeunes et à l'adaptation de nos outils pédagogiques et de nos techniques d'animation. Nous les adaptions constamment à l'évolution de la législation, de la société, des besoins et demandes des enfants et des jeunes et des nouvelles connaissances en éducation formelle et non-formelle.

Nous investir dans ce projet d'accompagnement de processus consultatifs menés par et pour les enfants nous a semblé essentiel et totalement en phase avec notre philosophie et nos objectifs mais également avec nos compétences et notre connaissance du public cible. Notre réseau et notre engagement auprès des CCE/CCJ sont nos atouts.

Le CRECCIDE fait partie, depuis de nombreuses années, du Groupe de suivi de la CIDE en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été intégré au groupe de suivi du PADE wallon. Il a donc eu l'occasion de suivre de près la mise en œuvre de la Convention et des différents plans d'actions liés à cette mise en œuvre au sein des entités fédérées.

Déjà investis dans plusieurs actions du PADE wallon en lien avec la création et le suivi des structures participatives pour enfants et jeunes en Wallonie, nous avons eu l'occasion de développer une série d'outils pédagogiques et d'animations spécifiques qui ciblent la participation citoyenne et le débat démocratiques et qui découlent de la mise en œuvre des axes prioritaires de la CIDE et du PADE. C'est donc naturellement que nous nous sommes lancés dans la mise en œuvre de ce projet « Objectif PADE ».







**L'enfant est défini
dans la CIDE
comme
« tout être humain
âgé de moins de
18 ans. »**

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est un traité adopté par l'ONU (Organisation des Nations Unies) en 1989 et ratifié par la totalité des Etats à l'exception des Etats-Unis. Le texte intégral contient 54 articles dont les 41 premiers décrivent les droits des enfants et les obligations des états lorsqu'ils l'adoptent. Elle fait partie des instruments juridiques internationaux de garantie et de protection des droits humains.

La CIDE est le premier texte international juridiquement contraignant de protection des droits de l'enfant. Ces droits ont pour vocation de protéger l'enfant en tant qu'être humain, ils sont aussi spécifiquement adaptés à l'enfant car ils tiennent compte de sa fragilité, de ses spécificités et des besoins propres à son âge. Elle met en avant quatre principes fondamentaux : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer, ainsi que le droit à la participation.

La Belgique a signé la CIDE le 26 janvier 1990, l'a ratifiée en 1991, et elle est entrée en vigueur en 1992. Les pays signataires sont tous tenus de présenter un rapport tous les cinq ans auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU (Organisation des Nations Unies) à Genève. Celui-ci lui adresse en retour des recommandations.

Les pays signataires ont l'obligation de transcrire le contenu de la CIDE dans toutes les réglementations mises en œuvre. En Belgique, cela concerne donc les différentes entités fédérées. C'est dans ce cadre, que différents plans d'actions ont été rédigés et mis en œuvre au niveau communautaire et régional. En FWB, des plans d'actions ont été mis en œuvre dès 2005 afin de rencontrer les recommandations des Nations Unies. La Wallonie a emboîté le pas en 2011. Les provinces et les communes, même si elles ne doivent pas mettre en place des plans d'actions, doivent également mettre en pratique les principes de la CIDE. Cette brochure concerne plus particulièrement le plan d'actions wallon.

Dans ce rapport d'activité, bien que nous ayons travaillé avec un public de moins de 18 ans, nous parlerons d'enfants et de jeunes car nous avons travaillé avec des structures qui travaillent avec des tranches d'âges différentes : les 10-12 ans pour les CCE et les 12-18 ans pour les CCJ



LE PADE

05

Qui le met en œuvre ?

Le **Gouvernement wallon** par la mise en place de nouvelles politiques, la tenue de Gouvernements thématiques conjoints avec le Gouvernement de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

Les services de la Wallonie (Directions générales du Service public de Wallonie, Organismes d'intérêt public, Fondations, Organismes agréés compétents en matière d'enfance) par la mise en place de synergies, de formations, d'échanges de bonnes pratiques, de récoltes et d'analyses de données, diffusion d'informations sur la CIDE, sa mise en œuvre et son suivi, mise en place d'expériences-pilotes, de recherches - actions,...

Les recommandations remises par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU ne sont pas contraignantes juridiquement, mais elles invitent à une politique active des Etats en matière de droits de l'enfant. C'est notamment sur base de ces recommandations que le PADE (Plan d'Actions Droits de l'Enfant) wallon s'est construit depuis 2011 (il s'adresse aux personnes de moins de 18 ans). Il s'agit donc de sa troisième édition.

L'élaboration du plan wallon a été le fruit d'une étroite collaboration entre les différents cabinets et administrations via le Groupe permanent de suivi de la Convention Internationale des droits de l'enfant. Ce travail est soutenu et coordonné par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), la Direction de la Cohésion sociale (DiCS) du SPW Intérieur et Action sociale et le Cabinet de la Ministre wallonne de l'Action sociale, en charge de la coordination des droits de l'enfant.

Pour les années 2020-2024, la Wallonie a articulé son PADE autour des 3 axes stratégiques qui se déclinent chacun en objectifs opérationnels et en mesures concrètes :

01

La gouvernance et le pilotage des politiques publiques

02

Former, informer et communiquer autour des droits de l'enfant

03

L'accès aux droits et la lutte contre les inégalités

La DiCS : <http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/PADE>



*« La démocratie appelle
l'éducation.
On ne naît pas
démocrate,
on le devient.
Elle est fragile et ses
réalisations précaires.
Chaque génération doit
la réinventer.
Elle requiert donc une
éducation qui comporte
l'apprentissage de ce
qu'est la politique, son
pouvoir et ses limites. »
René Rémond*

UN CCE / CCJ C'EST QUOI ?

Dans la CIDE, les modalités de la participation sont décrites : les enfants ont le droit à la liberté d'expression et d'information, à la liberté de pensée, de religion et de conscience, mais également à la liberté d'association.

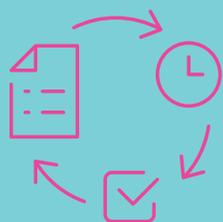
L'article 29, qui définit les objectifs prioritaires de l'éducation, parle de participation, d'éducation civique et de développement de projets. L'ensemble de ces dispositions forme la base sur laquelle le CRECCIDE se fonde pour accompagner les pouvoirs locaux dans la mise en place et le suivi des CCE et CCJ depuis le début des années 2000. Si ces Conseils sont apparus depuis bien plus longtemps, ce n'est qu'à ce moment que nous avons entamé la démarche de fédérer ces structures, de mettre en place un cadre éthique, méthodologique et pédagogique afin d'en faire de réels outils d'éducation à la citoyenneté et à la participation en garantissant un cadre sûr et respectueux de l'enfant.

Ces structures de participation ont pour objectif d'encourager les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires, des « CRACS ». Elles cherchent à les intégrer dans la vie publique, à les initier au fonctionnement d'une commune et à réfléchir à différents problèmes. Enfin, et surtout, elles donnent aux enfants et aux jeunes la possibilité de prendre la parole et de se faire entendre à propos de ce qui les concernent. Former la jeune génération aux valeurs fondamentales qui sont défendues dans la CIDE et surtout leur donner le goût de les exercer au quotidien à travers leur engagement dans leur communauté locale par la prise de responsabilités civiques, c'est l'objet des Conseils communaux d'enfants et de jeunes.

Ces Conseils ont souvent des dénominations variées et concernent également des tranches d'âges différentes. Bien que la CIDE considère que tous les citoyens de moins de 18 ans sont des enfants ; dans les faits la distinction entre les moins de 12 ans et les 12-18 ans apparaît dans les dénominations utilisées : une structure regroupant les enfants de 10 à 12 ans est généralement appelée le Conseil Communal (ou local) des Enfants (CCE) tandis qu'une structure regroupant les 12 à 18 ans est appelée Conseil Communal des Jeunes (CCJ). Certaines structures incluent des jeunes au-delà de 18 ans.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

La plupart du temps, l'objectif poursuivi par les autorités locales dans la mise en place de Conseils d'Enfants et de Jeunes est de créer un espace de parole au sein duquel les enfants et les jeunes ont l'opportunité de participer au débat démocratique sur différents thèmes auxquels ils sont particulièrement sensibles. A travers ces Conseils, les enfants/jeunes ont la possibilité de proposer et de réaliser des actions concrètes visant l'intérêt collectif pour, en définitive, vivre une expérience de citoyenneté active et responsable.



Le fonctionnement des CCE/CCJ varie d'une commune à l'autre. Si l'objectif visé est souvent identique, les moyens à disposition (budget, encadrement, structures jeunesse existantes, partenariats...) peuvent être très différents. Il est important de pouvoir s'adapter au terrain local tout en maintenant un cadre éthique identique qui donne la priorité au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les CCE/CCJ regroupent des enfants/jeunes, désignés par leurs pairs ou volontaires, qui se réunissent généralement une fois par mois. Le nombre de réunions peut varier en fonction de la période de l'année ou des besoins. Ils sont encadrés par un.e ou plusieurs animateur.rice.s pour les aider à accomplir leur mandat.

Les Conseiller.ère.s enfants seront ainsi amené.e.s à réaliser des projets d'intérêt collectif, en développant et en renforçant également un sentiment d'appartenance à une même collectivité. Le CCE/CCJ est aussi un lieu de parole, d'échanges entre les adultes et les enfants/jeunes. Cette expérience leur permettra de rencontrer les différentes facettes de la réalité locale, de développer leur esprit critique et leur capacité de réflexion et de participer à des actions collectives.

L' éthique :

- **Une représentation démocratique de tous les enfants/jeunes au sein de la structure**
- **S'interdire de faire de la « récupération politique » avec les enfants/jeunes**
- **Accepter tous les enfants/jeunes dans le respect de toutes leurs différences**
- **S'assurer d'un encadrement professionnel des enfants/jeunes par au moins une personne compétente et volontaire**
- **les enfants développent des projets voulus par eux, dans le respect d'un partenariat enfants - adultes**
- **les projets qui seront mis en œuvre auront comme objectif l'intérêt général**



Une majorité de communes désirant mettre en place ce type de structure fait maintenant appel à l'expertise et aux services du CRECCIDE.

L'accompagnement du CRECCIDE proposé aux communes comporte :

- une série de réunions préparatoires avec les élu.e.s locaux.ales, les directions d'écoles et les titulaires concerné.e.s, les responsables des services Accueil extrascolaire (ATL), Plan de cohésion sociale (PCS) et les différentes structures jeunesse existant sur la commune
- un formation pédagogique complète de l'animateur.rice ou de l'équipe d'animation désigné.e par la commune pour accompagner le CCE/CCJ dans tout le processus de mise en place et de suivi ainsi que dans l'accompagnement des projets sur le terrain
- la mise en place annuelle de deux journées de rassemblement régional des CCE et CCJ sur des thèmes variés et en partenariat avec les communes hôtes.
- la mise en place d'une journée de formation continuée annuelle à destination des travailleur.euse.s qui accompagnent les CCE et les CCJ dans les communes
- la mise à disposition d'outils pédagogiques de promotion de la participation citoyenne
- des visites régulières des structures existantes pour assurer avec elles le suivi et la promotion des projets locaux
- un accompagnement pédagogique dans le cadre d'appels à projets spécifiques





EVOLUTION DES CCE ET CCJ EN WALLONIE

Depuis les années 2000 et la mise en place de l'accompagnement pédagogique des pouvoirs locaux par le CRECCIDE, le nombre de structures participatives d'enfants et de jeunes actives en Wallonie a augmenté régulièrement pour atteindre plus de la moitié des communes wallonnes en 2019 pour les CCE et un cinquième des communes pour les CCJ. Nous remarquons une légère stagnation concernant les CCE mais une évolution à la hausse en ce qui concerne les CCJ.

Dès 2020, nous avons observé une diminution du nombre de ces structures en raison de la crise covid-19 suivie des inondations de 2021. En effet, les autorités communales, au vu des interdictions de rassemblements, ont dû, pendant de longues périodes, suspendre les activités avec les enfants et les jeunes et réaffecter les animateur.rice.s dans leurs services généraux. Parfois les locaux affectés aux activités des plus jeunes ont tout simplement disparu ou ont été abimés. Certaines structures ont été mises en suspend pendant de longs mois et ont dû redémarrer lentement dans le respect du calendrier scolaire et des agendas d'installation qui sont souvent calqués sur les rythmes scolaires. Certaines communes n'ont pas encore relancé leur CCE et/ou CCJ

Il y a aujourd'hui en Wallonie près de 160 Conseils communaux d'enfants et 60 Conseils communaux de jeunes qui fonctionnent ou sont en phase de mise en place.

Participer, c'est :

- **Connaître ses droits et les exercer.**
- **Définir des objectifs, décider d'activités à mener.**
- **S'organiser, se répartir les tâches.**
- **Devenir autonome, prendre ses responsabilités.**
- **Développer sa créativité et ses capacités d'organisation.**
- **Se connaître soi-même et apprendre à connaître les autres.**
- **Apprendre à négocier, à argumenter.**
- **Etre solidaire, s'engager.**
- **Apprécier ses succès, apprendre de ses erreurs.**
- ...



L'ACCOMPAGNEMENT

07

Un projet d'une telle envergure ne s'envisage pas sans un accompagnement professionnel ayant pour mission de superviser l'ensemble du processus. Cela implique une préparation en amont, une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre et une coordination des différentes étapes afin que chaque acteur.rice du projet puisse atteindre les objectifs définis dans les délais impartis.

L'équipe pédagogique du CRECCIDE a accompagné les 5 communes sélectionnées tout au long du processus. Cela implique qu'à chaque réunion du CCE et/ou du CCJ, 2 animateur.rice.s étaient présent.e.s pour les former, les guider et les soutenir dans leurs démarches mais aussi d'adapter le processus au besoin car ce projet participatif est coconstruit avec les équipes communales et les enfants/jeunes.

A

Formation des animateur.rice.s

Le travail demandé aux communes pour « Objectif PADE » nécessite une bonne connaissance de la CIDE et du PADE. Le premier objectif de la formation est avant tout informatif : les animateur.rice.s de terrains ne sont pas expert.e.s de ces thématiques, il.elle.s ont donc besoin d'être informé.e.s et formé.e.s sur les droits des enfants. Le second objectif de cette formation est de coconstruire la méthodologie utilisée pour la suite du projet avec les acteur.rice.s de terrain. Ce sont eux qui connaissent le mieux les enfants/jeunes avec lesquels il.elle.s travaillent et sont donc les plus à même de faire correspondre la méthodologie aux spécificités du groupe.

B

Formation des enfants/jeunes

La manière dont le PADE est rédigé et dans lequel sont déclinés les axes et les différentes mesures n'est pas du tout adapté aux enfants/jeunes. Il est rédigé à l'usage de l'administration et des parlementaires. Le premier travail est donc d'adapter le contenu du PADE afin de le faire découvrir aux enfants/jeunes. La connaissance des droits des enfants fait donc l'objet d'une première animation traitant de la CIDE et une seconde sur le PADE wallon. La formation a également pour but de définir ce qu'est une consultation et comment la réaliser. Elle apprend également aux enfants/jeunes comment gérer un budget.

C

Suivi du projet par commune

Le processus imaginé pour l'appel à projets était le même pour tous. Néanmoins ce dernier est adapté en fonction des réalités des communes et des chemins choisis par les enfants/jeunes pour effectuer la consultation. En fonction des besoins du terrain, des réunions et des séances d'intervision sont organisées avec les animateur.rice.s.

Chaque duo d'animateur.rice.s référent.e.s a veillé au bon déroulement sur le terrain du projet en lien permanent avec l'animateur.rice. Il.elle.s ont apporté un appui en cas de difficulté rencontrée par les enfants/jeunes/adultes référents dans la réalisation du projet, en ce compris les aspects méthodologiques de la consultation locale (recueil des avis des enfants/jeunes et analyse). Des réunions d'intervision et d'échanges de bonnes pratiques (en visioconférence ou en présentiel) ont été proposées aux animateur.rice.s qui le souhaitent.

Un suivi intégral du projet a été effectué ainsi qu'un recueil de l'ensemble des documents (supports de communication, PV de réunions, photos, vidéos, évaluations) en lien avec le projet.

Un rapport sur l'état d'avancement mois par mois en lien avec le planning prévisionnel a été rédigé et les mesures et moyens nécessaires pour permettre aux enfants/jeunes de réaliser l'ensemble du processus dans des conditions optimales.

En collaboration avec l'animateur.rice du Conseil, le duo d'animateur.rice.s a également veillé à mobiliser/remobiliser les partenaires du projet pour faciliter les actions des enfants/jeunes sur le terrain.

Le nombre de réunions de suivi du projet nécessaire a été défini conjointement par les enfants/jeunes, les animateur.rice.s et le duo de soutien du CRECCIDE et celles-ci ont été planifiées.

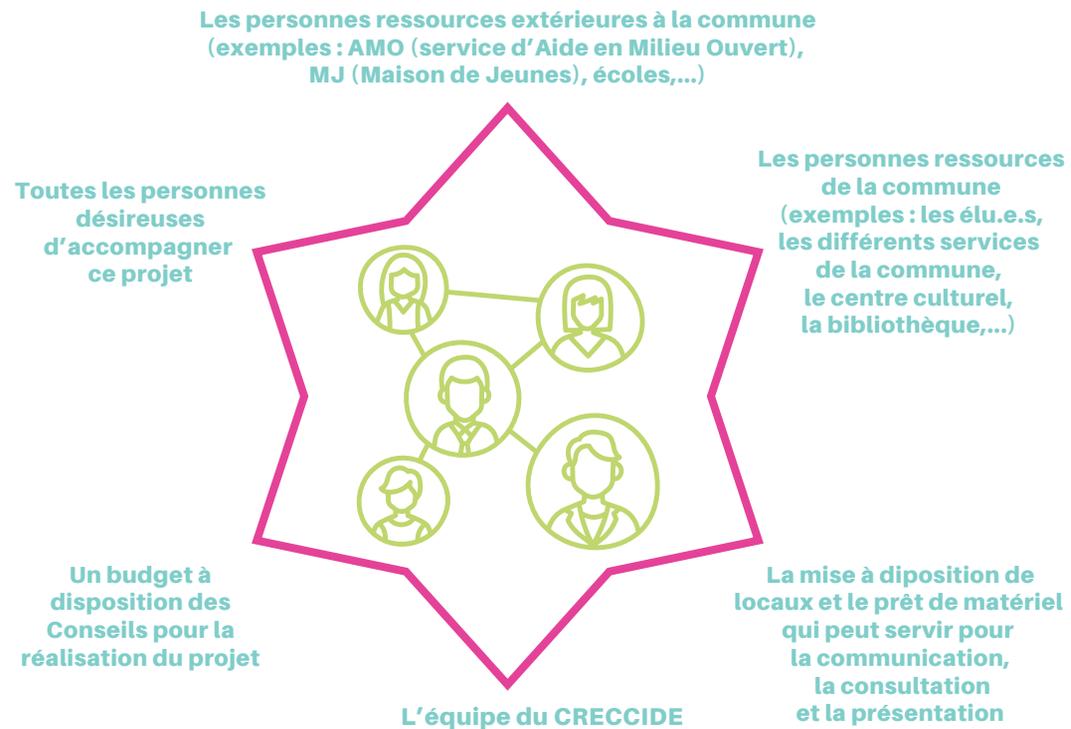
Les rapports de suivi des 5 projets retenus ont été transmis périodiquement (au minimum 4 fois au cours du processus) au comité d'accompagnement. Un.e représentant.e du CRECCIDE a évalué ce suivi tout au long du processus, avec les membres du comité à leur demande, et a ajusté le processus quand cela a été nécessaire.



LES RESSOURCES

08

Afin de donner à ce type de projet toutes les chances de réussite, il est indispensable d'identifier en amont du travail avec les enfants/jeunes l'ensemble des ressources disponibles. Chaque CCE/CCJ sélectionné a bénéficié d'une subvention de 2.000 € pour faciliter la mise en œuvre de la consultation mais ce que nous identifions comme ressources ne se limite pas au matériel. En effet, le réseau fait partie intégrante des ressources nécessaires pour mener à bien la consultation. Par réseau est sous-entendu tout.e acteur.rice ou ensemble de partenaires pouvant présenter un point d'entrée vers les enfants/jeunes interrogés : de l'encadrant.e en passant par les élu.e.s, les associations et clubs de sports locaux, les organisations de jeunesse et lieux d'accueil mais également les personnes ressources extérieures à la commune susceptibles d'être en relation avec des enfants et des jeunes sondés.



LE PROJET

09



Le projet « Objectif PADE » a été lancé à la demande du Gouvernement de la Wallonie dans le cadre de l'évaluation du travail qu'il effectue pour défendre, garantir et mettre en œuvre les Droits de l'Enfant (tou.te.s les citoyen.ne.s de moins de 18 ans) sur son territoire.

Pour améliorer l'efficacité de ce travail, les Ministres ont décidé de demander aux enfants et aux jeunes, c'est-à-dire les premier.ère.s concerné.e.s, d'évaluer leur plan d'actions. Comme il est matériellement impossible d'interroger l'ensemble des citoyen.ne.s de moins de 18 ans de Wallonie, cette mission a été confiée aux représentant.e.s des enfants et des jeunes au niveau local : les Conseils Communaux d'Enfants et de Jeunes.

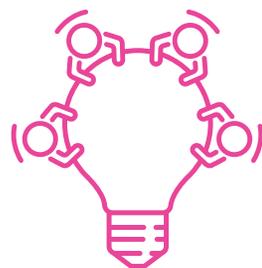
Des CCE et des CCJ volontaires ont été sélectionnés avec pour mission de consulter les enfants/jeunes de leur commune sur le travail réalisé en Wallonie pour que les Droits de l'Enfant soient respectés et de faire des recommandations au Gouvernement de la Wallonie pour améliorer la situation des enfants/jeunes.

La mise en œuvre d'un tel projet de consultation et d'accompagnement des CCE et CCJ nécessite non seulement une bonne connaissance du fonctionnement de ces structures mais également une bonne maîtrise des contenus de la CIDE, du PADE wallon, des axes prioritaires qui y sont définis mais également une bonne maîtrise d'un processus de consultation et d'évaluation, ainsi que la mise en œuvre d'outils et de techniques d'animations adaptées aux publics cibles. Ceci d'autant plus, que le projet dure plusieurs mois et qu'il faut garder intacte la motivation des participant.e.s tout au long de celui-ci.

Au vu de sa complexité, tant au niveau du processus mis en place, que par son contenu théorique, il nécessite une préparation importante en amont du travail à réaliser avec les enfants/jeunes et un accompagnement professionnel tout au long du processus.

Le dispositif participatif mis en œuvre a impliqué cinq conseils communaux d'enfants/jeunes (jusque 18 ans). Ceux-ci ont été sélectionnés sur la base d'un appel à candidatures largement diffusé.

Chacun des Conseils sélectionnés a eu pour mission d'organiser, auprès des enfants/jeunes de leur commune, un dispositif local de consultation des enfants/jeunes.



« La consultation, c'est donner votre avis sur des sujets qui vous concernent, exprimer vos besoins et vos attentes et d'en être les porte-voix de tous les enfants de votre commune. Bref, chercher à savoir ce que vous pensez pour construire le futur ensemble. Car oui, en tant qu'enfants/jeunes, vous avez le droit de faire entendre votre voix, d'être pris au sérieux et d'influencer les décisions qui vous touchent. »

« Lorsqu'on veut consulter, il y a évidemment des règles à respecter. Déjà, savoir de quoi on parle. On est tous différents avec des modes de vie différents et des besoins différents... donc il est essentiel d'aller chercher la parole de tout le monde. »

Au vu de la complexité du PADE wallon, l'objet de la consultation a davantage porté sur des axes thématiques (environnement, information et formation aux droits l'enfant, mobilité,...) que sur le contenu même des mesures du Plan. Ces thématiques ont été déterminées par les enfants/jeunes. Chaque Conseil participant a reçu un budget participatif de 2.000 € par Conseil communal (CCE et CCJ).

Le présent projet se veut « adaptable » à chaque réalité de terrain.

Dès lors, les méthodes et les processus mis en place et qui sont décrits dans le présent rapport sont modulables en fonction des acteur.rice.s, des dynamiques et des forces en présence au niveau communal : chacun.e doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté, quels que soient les moyens dont il.elle dispose. Cependant, afin de garantir un maximum de chances de réussite à l'ensemble du processus, il est essentiel pour les enfants/jeunes que les communes qui s'engagent dans ce projet s'assurent, non seulement, du respect de balises éthiques et méthodologiques dans les actions et les démarches entreprises mais également que les enfants/jeunes bénéficient d'un accompagnement adéquat et garantissant la bonne conduite des actions prévues.

LA CONSULTATION

La consultation mise en œuvre dans le cadre de ce projet doit être organisée par les jeunes conseiller.ère.s des CCE et CCJ eux-elles-mêmes. Après avoir sélectionné la ou les thématiques sur lesquelles il.elle.s comptent interroger leurs pairs, il.elle.s doivent rédiger les questions à poser, identifier quels supports de communication il.elle.s vont utiliser, à quels moments il.elle.s vont consulter, veiller au caractère volontaire de celle-ci et déjà réfléchir à comment il.elle.s vont compiler les résultats. Cette démarche est complexe et demande beaucoup d'investissement en temps et en énergie. Au cours de cette étape, les enfants/jeunes bénéficient évidemment du soutien de leurs animateur.rice.s. Les limites et contraintes doivent par ailleurs pouvoir être reconnues et assumées.





LES OBJECTIFS

Afin d'être transparent dans la démarche mise en œuvre avec les enfants/jeunes, les objectifs du projet leur sont communiqués dès la phase d'information qui précède les candidatures. Il est essentiel que chacun.e sache à quoi il.elle s'engage et ce qu'on attend de lui, d'elle. Les objectifs du projet « Objectif PADE » sont :

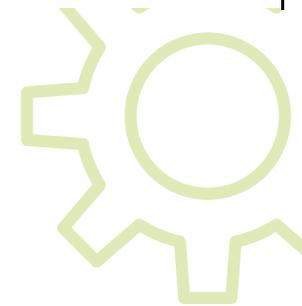
- Découvrir ce qu'est le PADE wallon (ses axes, thématiques et mesures) et la CIDE,
- Choisir, dans un des axes du PADE, une ou plusieurs mesures qui leur semblent importantes à aborder avec son Conseil et avec les autres enfants/jeunes de la commune,
- Choisir des méthodes et des outils ludiques ou attractifs afin de réaliser une consultation dans la commune,
- Définir un agenda pour rencontrer un maximum d'enfants/jeunes de la commune,
- Aller à leur rencontre et récolter leur parole, leurs avis et en faire une synthèse,
- Rédiger des recommandations à partir des données récoltées,
- Mettre en forme ces recommandations de manière originale,
- Présenter ces recommandations lors d'un événement avec le Gouvernement de Wallonie,
- Evaluer les actions mises en place tout au long du projet.

SUSCITER LA MOTIVATION ET DONNER DU SENS

Tout comme les autres pays qui ont signé la CIDE, la Belgique, et dans notre cas la Wallonie, s'est engagée à respecter les droits de tous les enfants/jeunes et à les faire respecter. Il est important de donner du sens au projet et à cet effet d'expliquer aux enfants/jeunes du Conseil ainsi qu'à leurs animateur.rice.s que leur avis sur le PADE wallon et toutes les actions que la Wallonie met en place en matière de Droits de l'Enfant sur son territoire sera pris en compte, que leur voix sera entendue par les promoteur.rice.s du projet et qu'elle sera utile pour améliorer la qualité du PADE et surtout le faire correspondre aux besoins des enfants/jeunes.

Les recommandations issues du projet sont ainsi remises aux différents protagonistes du PADE afin que celles-ci puissent être prises en considération lors de la réflexion et de l'élaboration du prochain Plan.





EN RÉSUMÉ

LES ÉTAPES PRÉALABLES



Candidature
3 février 2023



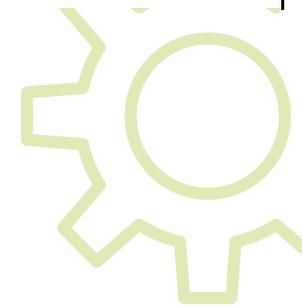
Jury
8 février 2023



Sélection
8 février 2023



Information
9 février 2023



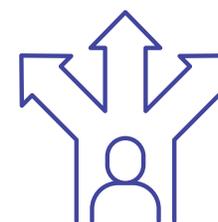
LE DÉROULEMENT DU PROJET



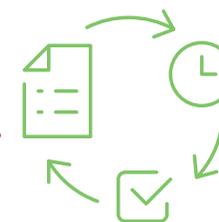
*Formation
accompagnant.e.s
14 février 2023*



*Information
CCE / CCJ
à partir du 6 mars 2023*



*Sélection
thématique(s)*



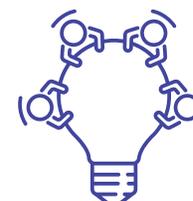
*Préparation
de la stratégie*



*Consultation
enfants / jeunes
jusqu'en septembre 2023*



*Analyse
résultats
septembre 2023*



*Mise en forme
recommandations
octobre 2023*



*Présentation
au Gouvernement
22 novembre 2023*



LES ÉTAPES

10

LES ETAPES PREALABLES

A partir du moment où le projet démarre avec les enfants/jeunes, un important travail préparatoire a déjà été effectué.

En amont du lancement officiel du projet et au vu des délais très courts qui nous étaient imposés, la rédaction des contenus des supports de communication et propositions de visuels (logo et charte graphique) sont développés par l'équipe pédagogique du CRECCIDE afin de pouvoir être présentés à la première réunion du comité d'accompagnement qui a suivi l'ensemble du processus. Il est indispensable que les enfants/jeunes puissent identifier rapidement un point de repère visuel lié à l'ensemble du projet et d'y attribuer un nom porteur de sens tant au niveau du contenu que de la méthode. Sur cette base, un logo est conçu et un nom de projet compréhensible et accessible pour les enfants et les jeunes est défini.

Le nom de « Objectif PADE » est choisi car il focalise les participant.e.s sur une tâche concrète à effectuer et identifie également l'objet de cette tâche. Un code couleur attractif qui peut correspondre aux 2 tranches d'âge ciblées est défini. Une mention « sous-titres » précisant la tâche à effectuer est ajoutée afin de souligner celui-ci et donc clarifier l'intention : « Plan d'Actions Droits de l'Enfant ».

Des supports de communication adaptés aux différents publics concernés sont alors rédigés :

- Une identité graphique adaptée aux enfants/jeunes : un logo simple, coloré, explicite et attractif, des codes couleurs utilisés sur tous les supports et facilement identifiables ;
- Un courrier d'information à destination des élu.e.s locaux.ales et des personnes en charge de l'animation des CCE/CCJ ;
- Un dossier informatif à destination des enfants/jeunes rédigé en langage childfriendly ;
- Un dossier d'information à destination des adultes accompagnant.e.s ;
- Une vidéo de présentation de l'appel à projets à destination des supports multimédias et réseaux sociaux ;
- Un dossier de candidatures rédigé en langage childfriendly ;
- Un communiqué de presse.



Une fois l'ensemble des supports de communication validés par le comité d'accompagnement, la campagne de communication est lancée. Les documents sont envoyés avant les congés scolaires d'hiver à l'ensemble des communes wallonnes afin de garantir que chaque structure existante reçoive l'information et ait le temps de la traiter et de soumettre l'appel à candidatures aux enfants/jeunes avant la date limite d'inscription. Parallèlement, une vidéo explicative est diffusée via nos réseaux sociaux et envoyée aux animateur.rice.s par courriel et un communiqué de presse est diffusé.



A Candidatures

La date limite de remise des candidatures de l'appel à projets Objectif PADE est fixée au vendredi 3 février 2023. 15 candidatures sont reçues, 2 candidatures concernant des Conseils de jeunes, 12 candidatures concernant des Conseils d'enfants et une candidature mixte enfants et jeunes.



B Jury

Le Comité d'accompagnement du projet qui tient lieu de jury se réunit le 8 février 2023 et est constitué comme tel :

- 2 membres du SPW Intérieur et Action sociale, Direction de la Cohésion sociale;
- Une Conseillère au Cabinet de la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des Femmes ;
- 2 membres de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ;
- 2 membres de l'équipe du CRECCIDE.

Childfriendly c'est quoi ?

- *utiliser des mots simples et familiers*
- *illustrer le propos avec des images, photos, pictogrammes, des schémas*
- *faire un test de lecture et de compréhension par des enfants et adapter si besoin*
- *signaler les mots compliqués et proposer un lexique*
- *utiliser prioritairement l'indicatif présent*
- *faire des phrases courtes*
- *bien hiérarchiser et organiser l'information*
- *ajouter des résumés et des notes*

*"Vade mecum : Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants"
O.E.J.A.J.*



C

Sélection

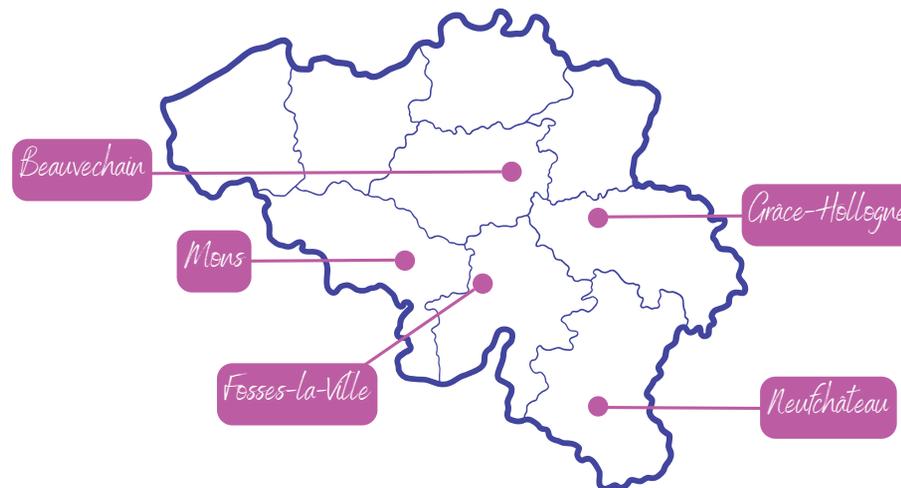
Le jury examine l'ensemble des candidatures sur base des critères suivants :

- Le respect du délai de candidature ;
- La qualité des réponses au formulaire d'inscription ;
- La participation des enfants/jeunes dans la réponse au formulaire ;
- La capacité de travail (nombre de réunions possible) ;
- L'encadrement de la structure ;
- La représentativité territoriale ;
- Le caractère rural ou urbain de la commune candidate et les indicateurs socio-économiques.

Au terme des délibérations, les candidatures suivantes sont retenues :

- Le CCE de Beauvechain (Brabant wallon) ;
- Le CCE de Fosses-la-Ville (Namur) ;
- Le CCE de Grâce-Hollogne (Liège) ;
- Le CCJ de Mons (Hainaut) ;
- Le CCE de Neufchâteau (Luxembourg).

Les cinq communes wallonnes sélectionnées représentent une grande diversité tant au niveau du type de milieu (rural, urbain, résidentiel,...) que des indicateurs socio-économiques.





D Information

Dès le lendemain de la réunion du jury, les communes retenues sont averties par mail au vu de la proximité de la date de formation des accompagnant.e.s qui est prévue le 14 février 2023. Les structures candidates non retenues reçoivent également un courrier très rapidement.

Un dossier comptable est créé afin de recueillir les informations nécessaires aux versements de 2000 € de subvention à chaque structure retenue et qu'il soit effectué dans les plus brefs délais. Ce dossier comptable est composé d'une fiche d'identification bancaire, d'une note explicative relative aux dépenses éligibles dans le cadre de cette subvention et d'une déclaration sur l'honneur de clôture du dossier.

Table des matières

1. Introduction
2. Objectifs
3. Pour qui ?
4. Comment ?
5. Avec quels moyens ?
6. Projet
7. Projet en résumé
8. Lexique
9. Formulaire de candidature



Avec quels moyens ?

LE BUDGET

Pour réaliser ce magnifique projet, vous disposez de la somme de 2 000 € que votre Conseil aura été sélectionné par le jury. Attention, si le projet est porté par le CCE et le CCJ de la même commune, la somme sera toujours de 2 000 €.

Ces 2 000 € devront être utilisés exclusivement dans le cadre de ce projet et pas pour d'autres dépenses de votre Conseil. Ne vous inquiétez pas, la gestion de cette somme sera déléguée à vos animateurs/trices avec un droit de regard de votre part.



LES RESSOURCES

L'équipe du **OCECIDE**

Les personnes ressources extérieures à la commune (exemples : AMO (service d'Aide en Milieu Ouvert), MJC (Maison de Jeunes), écoles...)

Les personnes ressources de la commune (exemples : les élus, les différents services de la commune, le centre culturel, la bibliothèque...).

Toutes les personnes désignées de votre accompagnement dans ce projet

Le prêt de matériel qui peut vous servir pour la communication, la consultation et la présentation.



Projet



Avant toute chose
Votre Conseil a bien pris connaissance de l'appel à projet, il a renvoyé son formulaire d'inscription. Il a été sélectionné par le jury... Félicitations !
Voici donc les étapes que vous devrez suivre.

LE DÉROULEMENT DU PROJET



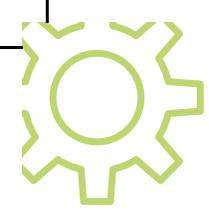
Formation des accompagnants des CCE et CCJ sélectionnés
La première étape sera de faire découvrir la CIDE et le PADD municipal à vos animateurs/trices pour qu'ils vous aident au mieux dans ce projet. Une journée d'échanges sera prévue avec eux.



Formation des Conseillers des CCE et CCJ sélectionnés
Comme vos animateurs/trices, vous profiterez aussi d'animations pour mieux comprendre le PADD municipal, ses actions ainsi que la CIDE.



Sélection de la thématique
La troisième étape sera de choisir parmi les actions développées dans le PADD municipal, celle(s) qui vous parle(nt) le plus. Ce sera la base pour la préparation de votre consultation.



LE DEROULEMENT DU PROJET

Le processus décrit ci-dessous a été développé dans le respect des impératifs liés à la désignation du CRECCIDE comme porteur de projet mais aussi des balises éthiques et méthodologiques que notre association s'impose dans l'ensemble de ses actions.

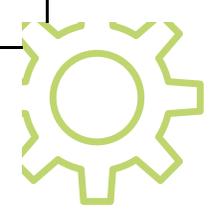
Idéalement, la campagne d'information concernant l'appel à candidatures doit être lancée avant la fin du mois de septembre. En effet, la majorité des CCE/CCJ en Wallonie renouvellent, en tout ou en partie, leurs conseiller.ère.s et relancent leurs activités avant la mi-octobre. Il est essentiel que les CCE/CCJ reçoivent les informations concernant le lancement d'un nouveau projet au début de leur mandat ou au moins au début de l'année scolaire qui correspond généralement à leur agenda de réunions du CCE/CCJ. C'est à ce moment que les enfants et les jeunes définissent, ensemble, leur plan d'actions. Il est donc stratégiquement important que les informations à propos d'un nouveau projet arrivent tôt dans l'année scolaire ceci afin que les Conseils puissent intégrer une consultation d'une telle envergure dans leurs activités sans devoir être dans l'urgence.

Faire concorder le phasage du projet avec leur mode de fonctionnement habituel est un gage important de réussite. Rappelons ici que la plupart des structures participatives pour enfants et jeunes en Wallonie se réunissent une fois par mois ! Le nombre de rencontres avec les participant.e.s est donc limité mais pourra être adapté selon les besoins.

Pour des raisons de retard administratif dans la désignation de l'opérateur, le processus débute seulement en février 2023 et une modification des délais initiaux est décidée. Le projet qui doit initialement couvrir une année scolaire est décalé pour se terminer fin 2023.

Malgré cette inadéquation avec les habitudes de travail des CCE/CCJ, l'engouement est palpable et le nombre de candidats élevé. Le processus doit donc veiller à intégrer en cours de projet les nouveaux élu.e.s en septembre 2023 afin qu'il.elle.s trouvent leur place et participent volontairement au processus déjà entamé par le CCE/CCJ.





LA METHODOLOGIE

A

Formation des accompagnant.e.s des CCE et CCJ sélectionnés

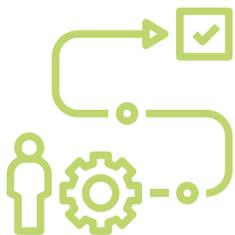
Au vu de la spécificité et de la complexité de la thématique abordée et du processus mis en place, les animateur.rice.s encadrant les CCE/CCJ sont convié.e.s à une journée de formation développée par l'équipe pédagogique du CRECCIDE. Celle-ci se tient le 14 février 2023 dans les locaux du SPW.

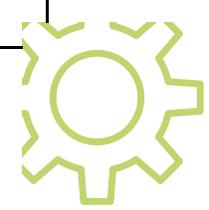
L'ensemble des animateur.rice.s est convié à participer à cette journée. La disponibilité de l'ensemble des partenaires nous permet de programmer une seule journée de formation mais en individualisant les ateliers de réflexion. Ceci permet également de prévoir des échanges d'idées et de bonnes pratiques avec l'ensemble des participant.e.s. Une représentante de la DiCS, est également présente à cette journée de formation.



La journée de formation des encadrant.e.s en charge du projet est également accessible à l'élu.e en charge du CCE/CCJ. Au vu des délais courts entre la séance du jury et la journée de formation des encadrant.e.s aucun.e élu.e des cinq communes retenues n'a pu se libérer pour participer à cette journée.

Celle-ci se base sur les balises éthiques de la participation des enfants et les méthodologies consultatives ainsi que sur les contenus de la CIDE, les observations du Comité international des droits de l'enfant, les compétences de la Wallonie et le contenu de son plan d'actions relatif aux droits de l'enfant en expliquant le mode de prise de décisions publiques en la matière. Une série d'exemples de techniques de consultation accessibles aux enfants/jeunes est également présentée et les techniques d'animation, fiches outils et exemples présentés, sont en lien avec leurs pratiques professionnelles et adaptables à un public jeune.





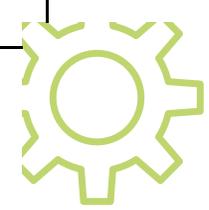
Cette journée se réfère également à la note du groupe permanent de suivi de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant portant sur la formation en matière de droits de l'enfant.

La formation, préalable indispensable au travail à réaliser avec les enfants/jeunes, se veut spécifique et comprend des ateliers de réflexion commune par commune afin de répondre, de manière ciblée, aux besoins exprimés par chacune d'elles en fonction de son « terroir » et de permettre de déjà aborder le travail à réaliser dans cette consultation. Chaque commune à l'occasion de travailler avec les deux animateur.rice.s référent.e.s du CRECCIDE qui lui ont été attribué.e.s pour l'ensemble du processus.

Articulation de la journée

1. Tour de table de **présentation** du CRECCIDE et des participant.e.s.
2. Brève **contextualisation** (notion de « droit ») et **dynamiseur** (photolangage : choix d'une photo qui parle soit positivement soit négativement et mention d'un droit qui y serait lié).





3. Découverte de la CIDE

Projection de la vidéo « *Monsieur G Raizon et les droits de l'enfant* » et questions/réponses au sujet du contenu (Réf. https://youtu.be/UOz-j4E_gJg).

Quiz projeté : chaque participant.e est invité.e à répondre aux questions proposées à l'aide de cartons suivant les 4 items affichés (1 à 4), une explication est donnée si le besoin s'en fait sentir.

Projection d'un PowerPoint sur les balises, également réalisé en interne : « *La CIDE, c'est quoi, pourquoi, comment ? Quelques balises et vigilances pour l'aborder* ». Echanges.

Projection de la vidéo « *C'est quoi les droits de l'enfant - 1 jour /1 question* » et questions/réponses au sujet du contenu (Réf. <https://www.youtube.com/watch?v=1wkD0MtQ2os>).

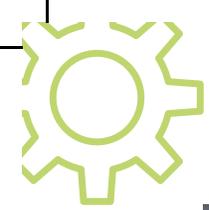


4. Découverte du PADE

Projection du PowerPoint sur les Balises - Suite.

Distribution aux participant.e.s des constellations des 3 axes du PADE « muets » en format A3 reprenant une partie des différentes mesures. A l'aide de propositions reçues, il.elle.s doivent identifier le libellé des 3 axes. En parallèle les participant.e.s ont reçu une série des mesures complémentaires manquantes à associer aux thématiques.





Distribution aux participant.e.s d'une version du PADE retravaillée (avec et sans les numéros des mesures) afin qu'il.elle.s se rendent compte de la complexité de celui-ci.

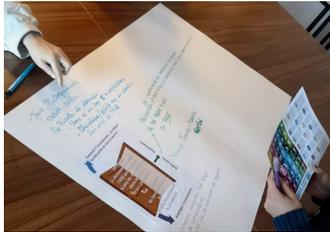
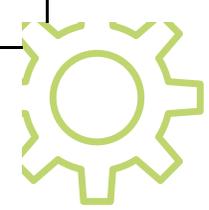
Contextualisation du PADE : sa création, ses origines, ses versions en liens avec la CNDE, l'ONU,...

Projection de la vidéo « *cnde_film_02_fr_subtitled* », sur les procédures de rapportage à propos de la mise en œuvre de la CIDE par les différents pays signataires et questions/réponses au sujet du contenu (Réf. https://ncrk-cnede.be/IMG/mp4/cnde_film_02_fr_subtitled.mp4).

Activité 1 : « Découverte du contenu du PADE : déconstruire pour mieux construire »

Individuellement, les participant.e.s sont amené.e.s à une découverte, une appropriation du PADE et à reconstruire partiellement celui-ci en identifiant les 3 axes et certaines mesures liées à associer aux thématiques.





Activité 2 : World Café : « Comment aborder le PADE wallon avec les CCE/CCJ ? »

Expliquer aux participant.e.s le fonctionnement du World Café.

Situation de départ proposée aux participant.e.s : votre CCE/CCJ a déjà vécu une animation (ou plus) autour de la CIDE et ils ont une bonne connaissance de ses articles. Comment allez-vous aborder le PADE avec eux ?

Mise en commun des réflexions et présentation de 3 portes d'entrée possibles et laisser la porte ouverte à d'autres méthodes innovantes.



5. Articulation du projet

Projection du PowerPoint sur les étapes du projet et les 9 règles d'or de la participation. Rappel des objectifs de l'appel à projet, des différentes étapes prévues et du timing (voir vade-mecum « Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants », OEJAJ). Remise aux participant.e.s du vade-mecum.

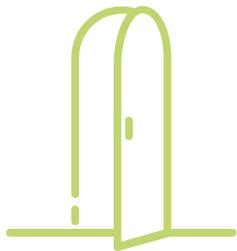
<https://oejaj.cfwb.be/droitsdelenfant/participationdesenfantsetjeunes/les-outils-pratiques/>

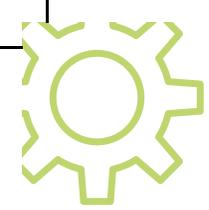
6. Consultation et méthodes

Réalisation d'un brainstorming avec les participant.e.s sur les différentes manières de consulter : questions/ réponses et synthèse au tableau. Au vu du timing serré, les techniques spécifiques et les fiches outils correspondantes seront abordées en individuel avec les participant.e.s au cours du suivi du projet au moment où les choix de techniques de consultation devront être opérés avec les enfants et les jeunes dans chaque commune.

Introduction sur l'importance d'utiliser le langage « childfriendly » dans l'ensemble des outils utilisés avec les enfants/jeunes et distribution des dossiers « Comment interroger de jeunes enfants (5-8) par questionnaire ? » et « Vade mecum : Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants ».

Découverte de quelques outils de consultation (micro-trottoir, interview,...).





7. Evaluation

Les participant.e.s reçoivent un document « Arrêt sur image... pour aller plus loin » à compléter reprenant les rubriques suivantes :

- Ce qui a été positif, agréable, utile,...
- Ce qui a été négatif, embêtant,...
- Mes besoins, attentes, demandes,... pour aller plus loin.

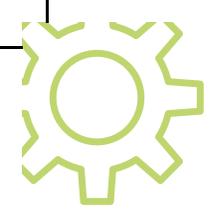


Arrêt sur image... pour aller plus loin

 Ce qui a été positif, agréable, utile,...

 Ce qui a été négatif, embêtant,...

 Mes besoins, attentes, demandes,... pour aller plus loin



Deux séances
de travail
pour découvrir
la CIDE et le PADE



B

Formation des Conseiller.ère.s des CCE et CCJ sélectionnés

Au vu de la complexité de la matière abordée tant au niveau de la connaissance de la CIDE que du PADE et de ce que les animateur.rice.s en charge des CCE/CCJ nous ont communiqué sur les prérequis des enfants/jeunes qui constituent leurs structures, nous avons considéré que chacun.e repartait de zéro en termes de connaissance.

Activité de découverte de la CIDE

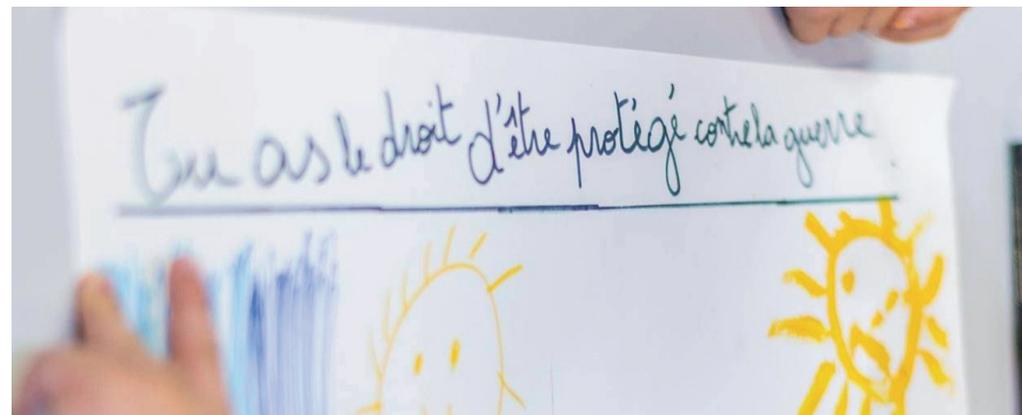
1. Introduction

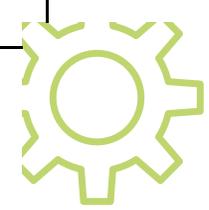
Pour découvrir la thématique du jour, une vidéo « *Un jour, une question* » est projetée. Un échange avec l'ensemble du groupe permet de recueillir des mots voire des idées quant à la CIDE et ses composantes.

2. Notion de droits

En sous-groupes, les enfants/jeunes sont invités à lister les droits qu'ils connaissent mais surtout qui les concernent. Cette liste est complétée au fur et à mesure de l'animation.

Chaque groupe reçoit alors une série de photos illustrant les droits de l'enfant qui leur parlent soit positivement soit négativement. La mise en commun permet, d'une part de lister tous les droits associés au photolangage et, d'autre part, d'identifier les 5 droits fondamentaux.





3. La CIDE en images

La Projection de la vidéo « 1 jour 1 question » est utilisée pour expliquer le contexte de la CIDE et de montrer que celle-ci s’inscrit au niveau international par une ratification signée par tous les Etats du monde sauf les Etats-Unis.

La CIDE simplifiée de Plan International est remise à chacun des enfants/jeunes. L’ensemble des différents articles est passé en revue et permet de faire réagir les enfants/jeunes sur ce qui les touche le plus.

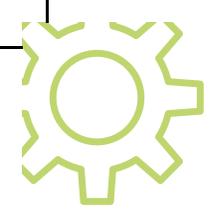


4. La CIDE et le projet « Objectif PADE »

La Vidéo de l’appel à projets « Objectif PADE » qui reprend les différentes étapes est projetée et apporte l’éclairage nécessaire au processus que les enfants/jeunes doivent suivre tout au long du projet. Le but est que les enfants/jeunes donnent du sens à ce qu’ils font et conscientisent que la découverte de la CIDE et du PADE est indispensable à la construction globale de la démarche.

5. Jeu de l’oie sur la CIDE

Afin de rendre l’animation amusante et ludique, un jeu de l’oie est proposé aux enfants/jeunes. Le but est d’atteindre l’arrivée du jeu avec son groupe en réussissant les différentes épreuves auxquelles il est confronté. Chaque épreuve a pour thématique les droits de l’enfant et fait découvrir la Convention Internationale des Droits de l’Enfant mais pas que...



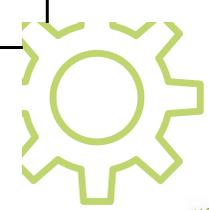
Chaque case du jeu est déclinée comme suit :

- *Accueil Dessins* : un enfant/jeune pioche un mot qu'il doit dessiner et donc essayer de le faire deviner à son groupe ;
- *Mimes* : un enfant/jeune pioche un mot et doit essayer de le faire deviner à son groupe grâce à des mimes ;
- *Défis* : un enfant/jeune pioche une action qu'il doit réaliser avec son groupe ;
- *Vrai ou Faux* : un enfant/jeune pioche une affirmation et il doit réfléchir avec son groupe si celle-ci est vraie ou fausse ;
- *QCM* : un enfant/jeune pioche une question et il doit choisir avec son groupe la(les) bonne(s) réponse(s) ;
- *Mémoire* : Le groupe reçoit des images et il doit reconstituer les paires.

6. Clôture et évaluation

L'animation se termine par la projection de la vidéo « *Monsieur G.Raison et les droits de l'enfant* » et par une évaluation des ressentis suite à l'activité.





Activité de découverte du PADE

Préambule : La CIDE n'a maintenant plus de secret pour les enfants/jeunes. Il s'agit alors d'une part, de leur faire découvrir le PADE et les Institutions et d'autre part, de définir tous ensemble l'.les axe(s) qui sera/seront porté(s) lors de la consultation.

Les enfants/jeunes disposent d'un exemplaire de la CIDE. Chacun dispose aussi de 3 gommettes pour effectuer son tiercé des articles qui le touchent le plus dans sa vie personnelle (sociale, familiale, éducative,...) et vient les placer sur le panneau de la CIDE agrandi. Il peut s'exprimer sur ses choix s'il le souhaite.

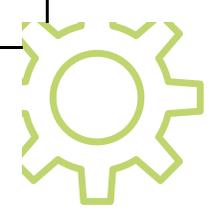
Lorsque tous les choix sont effectués, un classement des articles les plus plébiscités est repris sur un panneau.



Affiner à l'aide d'une mind-map

Un panneau reprenant l'article choisi est placé au centre du local. Chacun.e peut venir noter ce qui lui vient en tête ou en mémoire lorsqu'on évoque ce droit. Le but étant d'en définir le plus largement possible les contours (Temps-Espace-Conditions/Situations). L'animateur.rice synthétise et favorise la compréhension.





Article 27 - Tu as droit à un niveau de vie décent
Tu as le droit à un niveau de vie décent. Tu dois pouvoir te développer harmonieusement sur le plan physique, mental, spirituel, social et social.

Le tout d'abord tes parents qui sont responsables de ton développement, ton éducation, ton bien-être et ton développement. Ils ont la responsabilité de te faire connaître la liberté et la responsabilité. Ils ont la responsabilité de te faire connaître la liberté et la responsabilité. Ils ont la responsabilité de te faire connaître la liberté et la responsabilité.

Article 28 - Tu as droit à l'éducation
Tu as le droit d'accéder à l'école fondamentale (primaire et primaire) qui doit être obligatoire et gratuite. Tu as le droit d'accéder à l'enseignement secondaire. Il doit être gratuit, mais, dans certains cas, il peut être payant. L'enseignement supérieur est gratuit et accessible. Tu as le droit d'être formé pour trouver un emploi et de continuer à apprendre tout au long de ta vie. Tu as le droit de participer à la vie culturelle, sportive et sociale. Tu as le droit de participer à la vie culturelle, sportive et sociale. Tu as le droit de participer à la vie culturelle, sportive et sociale.

Article 29 - Les objectifs de ton éducation
L'école doit te donner la possibilité de développer ta personnalité et tes capacités, d'apprendre à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, le respect de l'environnement, de vivre en harmonie avec la nature, de vivre en harmonie avec la nature, de vivre en harmonie avec la nature.

Article 30 - Les droits des enfants de minorités ou de personnes handicapées
Si tu appartenais à une minorité ou si tu es handicapé(e), tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres. Tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres. Tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres.

Article 31 - Tu as droit aux loisirs
Tu as le droit de te divertir, de jouer, de participer à des activités récréatives, culturelles et artistiques.

Article 32 - Tu as droit à la protection contre l'exploitation
Tu ne peux pas être exploité(e) au travail. Tes parents ont la responsabilité de te protéger contre l'exploitation. Tes parents ont la responsabilité de te protéger contre l'exploitation. Tes parents ont la responsabilité de te protéger contre l'exploitation.

Article 33 - Tu as droit à la protection contre l'exploitation
Tu ne peux pas être exploité(e) au travail. Tes parents ont la responsabilité de te protéger contre l'exploitation. Tes parents ont la responsabilité de te protéger contre l'exploitation. Tes parents ont la responsabilité de te protéger contre l'exploitation.

Article 34 - Tu as droit à la santé
Tu as le droit d'être protégé(e) contre toutes les formes de violence et d'exploitation sexuelle. Tu as le droit d'être protégé(e) contre toutes les formes de violence et d'exploitation sexuelle. Tu as le droit d'être protégé(e) contre toutes les formes de violence et d'exploitation sexuelle.

Article 35 - Tu as droit à la protection contre la vente
Tu ne peux pas être vendu(e) comme esclave ou comme objet de commerce.

Article 36 - Tu as le droit à la protection contre les autres formes d'exploitation
Personne ne peut profiter de toi. Tu ne peux pas être exploité(e) de quelque manière que ce soit. Personne ne peut profiter de toi. Tu ne peux pas être exploité(e) de quelque manière que ce soit. Personne ne peut profiter de toi.

Article 37 - Tu as droit à la protection contre la traite et la prostitution de la personne
Tu ne peux pas être traité(e) comme un objet de commerce. Tu ne peux pas être traité(e) comme un objet de commerce. Tu ne peux pas être traité(e) comme un objet de commerce.

Article 38 - Tu as droit à la protection en cas de conflit armé
Tu ne peux pas être traité(e) comme un objet de commerce. Tu ne peux pas être traité(e) comme un objet de commerce. Tu ne peux pas être traité(e) comme un objet de commerce.

Article 39 - Tu as droit à un traitement approprié
Si tu es victime d'un crime, tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres. Si tu es victime d'un crime, tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres. Si tu es victime d'un crime, tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres.

Article 40 - La justice et les droits des mineurs
Si tu es mineur, tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres. Si tu es mineur, tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres. Si tu es mineur, tu as le droit d'être traité(e) de la même manière que les autres.

Article 41 - Tu as droit à la protection la plus favorable
Tu ne peux pas être traité(e) de la même manière que les autres. Tu ne peux pas être traité(e) de la même manière que les autres. Tu ne peux pas être traité(e) de la même manière que les autres.

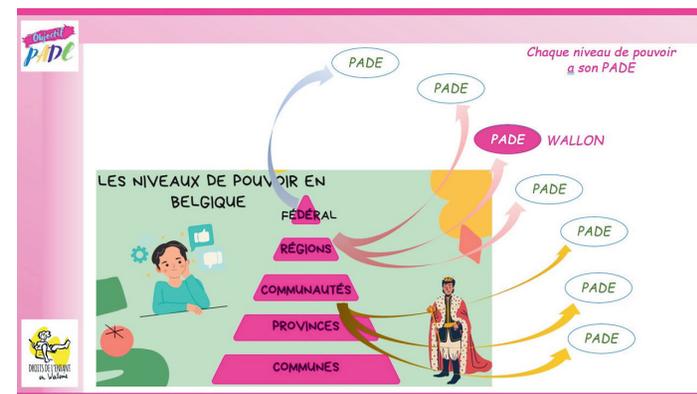
Article 42 - La diffusion des droits
Les États doivent faire connaître le texte de votre Convention ainsi que son contenu à tous les enfants.

Découvrir la Belgique et son découpage institutionnel

Un PowerPoint sur les institutions est alors projeté et permet aux enfants/jeunes de se familiariser avec les différents niveaux de pouvoirs : *La Belgique, un petit pays bien compliqué !*

La Belgique
Un petit pays bien compliqué

Les différents niveaux de pouvoirs...



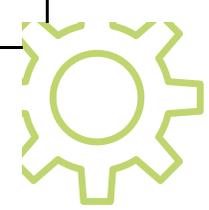
Découvrir le PADE

Un quiz sur le PADE sert quant à lui à se familiariser avec ce plan d'actions et faire ultérieurement un lien avec les Ministres et leurs compétences en termes de droits de l'enfant à l'aide d'un panneau (7 ministres et leurs compétences).

La composition du gouvernement wallon : Les Ministres et leurs compétences

- EDP - MINISTRE-PRÉSIDENT
- WB - WILLY BORSUS : MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, L'AGRICULTURE
- PH - PHILIPPE HENRY : MINISTRE DU CLIMAT, DE L'ÉNERGIE, LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES
- CM - CHRISTIE MORRÉALE : MINISTRE DE L'EMPLOI, LA FORMATION, LA SANTÉ, L'ACTION SOCIALE, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE DROIT DES FEMMES

- AD - ADRIEN DOLIMONT : MINISTRE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, DES AÉROPORTS, DU BUDGET ET DES FINANCES
- VDB - VALÉRIE DE BUE : MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DU TOURISME, DU PATRIMOINE, DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DES ALLOCATIONS FAMILIALES
- CC - CHRISTOPHE COLLIGNON : MINISTRE DES POUVOIRS LOCAUX, DES VILLES ET DU LOGEMENT
- CT - CÉLINE TELLIER : MINISTRE DE LA NATURE, DES FORÊTS, DE LA RURALITÉ, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DE L'ENVIRONNEMENT



le PADE

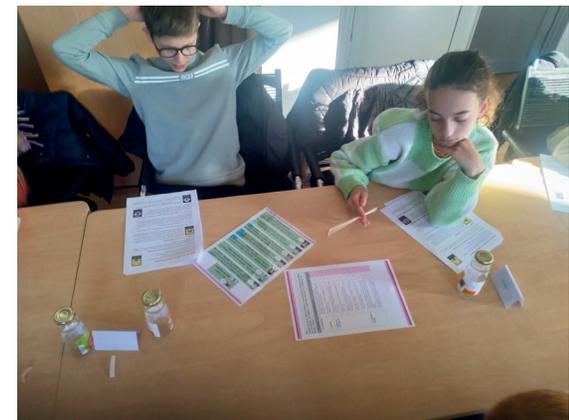
- Ca veut dire quoi ?
- C'est quoi un plan ?
- Pourquoi on parle d'actions ?
- Qui l'a fait ?
- Qui doit le mettre en œuvre ?
- Est-ce que c'est le premier ?
- Pour quoi faire ?
- Qu'est-ce qu'on vient faire là-dedans ?
- Pourquoi on nous demande notre avis ?

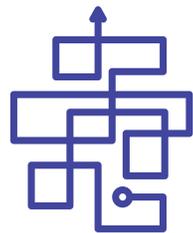
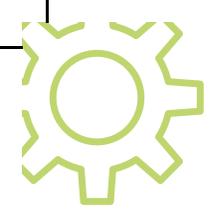
Le PADE

Est-ce que le PADE parle de l'article de la CIDE choisi par le groupe et si oui, qu'en dit-il ?

Les enfants/jeunes sont divisés par groupes de 3 : chaque groupe reçoit une partie du PADE simplifié et identifie parmi ses actions, celles qui auraient un lien avec l'article choisi à l'aide de gommettes.

Il y a bien sûr 2 cas de figures : oui, on parle de l'article dans le PADE ; non, on ne parle pas de l'article dans le PADE.

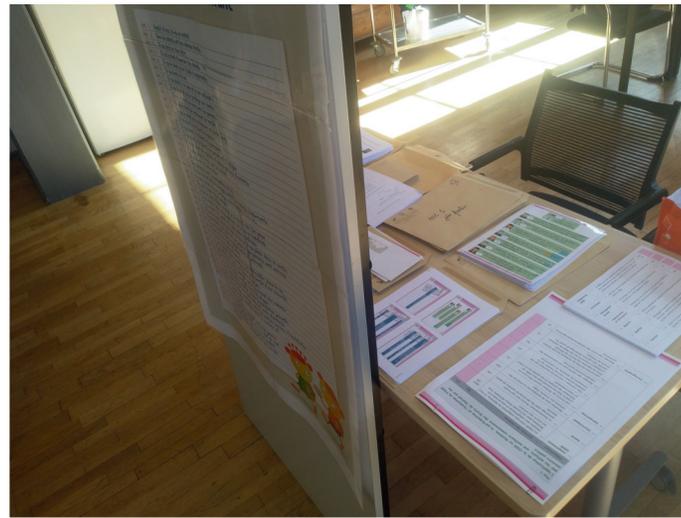




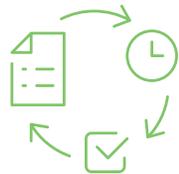
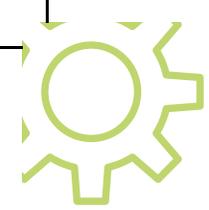
Si oui, il faut s'informer sur le comment l'action est portée par le-la Ministre compétent.e.

Si non, aucun.e Ministre wallon.ne ne met en place une action en lien avec l'article choisi, c'est que cela se passe ailleurs à un autre niveau de pouvoir.

En repartant du tiercé opéré en début d'animation, les enfants/jeunes font le même travail avec le 2e article voire le 3e. Il faut alors pouvoir justifier son choix.



L'animation permet donc aux enfants/jeunes d'identifier les actions menées par les Ministres en fonction des articles de la CIDE qui leur parlent le plus. Le lien entre la thématique choisie et l'action portée au niveau de la Wallonie sert non seulement de base à la réflexion mais aussi à la consultation des enfants/jeunes de la commune.



C

Sélection de la mesure

Dans la continuité de la formation des enfants/jeunes, après avoir dégagé les mesures du PADE en lien avec l'.les article.s choisi.s de la CIDE, il reste encore aux Conseils à identifier celles qu'ils souhaitent développer lors de la consultation. Cette étape demande à chaque enfant/jeune de pouvoir choisir une mesure qui lui parle et surtout d'argumenter auprès du groupe pourquoi celle-ci doit être travaillée.

Après cette étape individuelle, les conseiller.ère.s se rassemblent autour de la table afin de pouvoir discuter des différentes mesures qui font sens pour eux. Une fois le débat mené, il.elle.s doivent se mettre d'accord selon les principes démocratiques sur la ou les mesures qu'il.elle.s souhaitent porter ensemble lors de la consultation.

Dans chaque Conseil, cet exercice de participation citoyenne a été mis en œuvre différemment. Certains ont choisi de procéder par un vote à main levée, d'autres par un vote papier et d'autres encore par consensus.

D

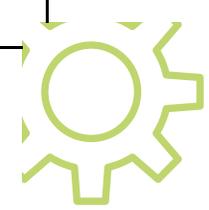
Préparation de la stratégie

Lors de la quatrième étape, les enfants/jeunes sont amenés à trouver une façon originale et créative pour expliquer aux autres enfants/jeunes de la commune le sujet de leur consultation.

La première chose qu'ils doivent faire, c'est de réfléchir à la manière d'introduire le questionnaire destiné à leurs pairs. Le but étant de présenter la mesure qu'ils ont choisie de travailler.

Ensuite, ils réfléchissent à la rédaction des questions, à l'articulation de celles-ci. Ils portent leur attention sur le vocabulaire utilisé et sur la formulation des questions de sorte que le projet soit clair pour les personnes interrogées. C'est pourquoi, ils décident d'alterner les questions ouvertes et fermées, les questions avec des choix multiples, celles où ils peuvent donner leur avis,... Il est également important de planifier la démarche afin que les questionnaires soient rentrés dans les délais impartis.

Au vu de la complexité du PADE, le travail sur la construction des questions avec les enfants a porté sur la thématique générale derrière les mesures (environnement, information et formation aux droits l'enfant, mobilité,...), plutôt que sur les mesures en tant que telles.



A partir du moment où le contenu du questionnaire est validé par toutes et tous, il reste à penser aux moyens par lesquels ils vont consulter leurs ami.es. Au travers d'un brainstorming, ils partagent leurs idées de sorte à ce que un maximum d'enfants/jeunes soit touché par le questionnaire. Cela va de l'énumération de lieux incontournables, leur présence lors d'évènements organisés sur la commune, de passages dans les classes,... Ils se penchent également sur les médium qu'ils vont utiliser comme par exemple le questionnaire papier, le questionnaire en ligne via réseaux sociaux, sites internet des administrations, QR code,... La rédaction du questionnaire a permis qu'ils déploient leur créativité.

E

Réalisation de la consultation

Après avoir réfléchi à un moyen original destiné à réaliser la consultation, la cinquième étape est d'aller récolter la parole des enfants/jeunes afin de collecter un maximum de réponses sur la mesure du PADE choisie. Les enfants/jeunes rentrent alors en action afin de se rendre dans différents lieux et évènements de la commune pour que le questionnaire soit diffusé le plus largement possible.

Majoritairement, pour les cinq Conseils, la consultation a duré quelques mois (d'avril à fin août). Les périodes de vacances scolaires ont permis de faciliter la récolte des données puisque les jeunes étaient disponibles.

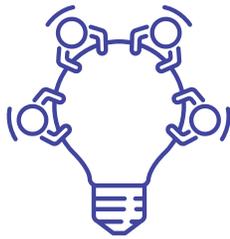
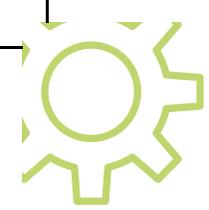
Cet exercice permet entre autre aux enfants et jeunes d'apprendre à s'exprimer sur des sujets qui leur parlent, à mettre en œuvre leurs idées, acquérir de nouvelles compétences sociales et de développer une meilleure estime d'eux-mêmes.

Dans le même ordre d'idée, descendre dans la rue pour questionner ses pairs et donc s'impliquer dans la vie publique de la commune, démontre à quel point les stéréotypes collés aux enfants/jeunes sont erronés. Il.elle.s sont des citoyen.ne.s à part entière, engagé.e.s dans le tissu local.

F

Analyse des résultats

La collecte des données est une période du projet très intense mais surtout stimulante car elle demande d'entrer en action comme nous le disions dans le point précédent. Cependant, l'analyse de ces données enclenche une dynamique plus scientifique. Ce n'est pas au goût de tous les enfants/jeunes mais il faut bien qu'ils apprennent à passer par cette étape s'ils souhaitent faire parler les informations chiffrées reçues.



Dans cette optique, des logiciels sont très souvent utilisés comme Google Form, Excell. Ils permettent de traiter les données quantitatives et de les transposer aisément en diagramme pour acquérir une facilité de lecture. Attention, il ne faut pas s'arrêter aux données quantitatives. En effet, celles-ci sont complémentaires avec les données qualitatives qui permettent d'apporter des détails ainsi que le contexte pour comprendre les réalités des enfants/jeunes de la commune. Ce travail, certes fastidieux, est nécessaire afin de formuler des recommandations pertinentes.

G

La mise en forme des recommandations

La septième étape consiste à trouver un moyen d'expression pour présenter les recommandations formulées dans l'étape précédente. Le moyen d'expression choisi par les enfants/jeunes est libre et créatif. Une des méthodes pour faire émerger ces mediums est de faire un brainstorming sous la forme « Un post-it, une idée ». De ces activités sont ressorties les idées suivantes : vidéo, chanson, sketch, adaptation de jeux télévisés, etc. Toutefois, ce n'est pas tout de trouver le moyen d'expression, il faut maintenant se l'approprier en s'entraînant, en répétant afin d'être prêt pour la présentation au Gouvernement.

H

La présentation au Gouvernement de la Wallonie

Enfin, la dernière étape est de rencontrer les membres du Gouvernement de la Wallonie lors d'un moment d'échanges, de leur présenter les résultats des consultations et des recommandations pour l'amélioration du prochain PADE wallon.

Evaluation continue

Durant tout le projet, les animateurs.rices du CRECCIDE veillent à évaluer chaque étape avec les Conseils. Ce qui leur permet d'être soutenus et aidés tout au long du processus.



LES RÉSULTATS

11



Dans les pages suivantes, sont présentés les résultats des différentes consultations réalisées dans le cadre de l'appel à projets. Ces résultats sont repris commune par commune. La présentation de ceux-ci se fait selon le schéma suivant :

- Brève présentation de la commune et du Conseil Communal Enfants/Jeunes
- Développement de la démarche et planification des réunions
- Mesure(s) choisie(s) et replacée(s) dans le tableau du PADE wallon
- La consultation
- Les recommandations
- L'évaluation

Cette présentation permet d'identifier les divergences dans les méthodes de travail et moyens utilisés.



Le CCE de Beauvechain

Le CCE



15 enfants



Mandat
2 ans



Réunions
1x/mois - 1h30



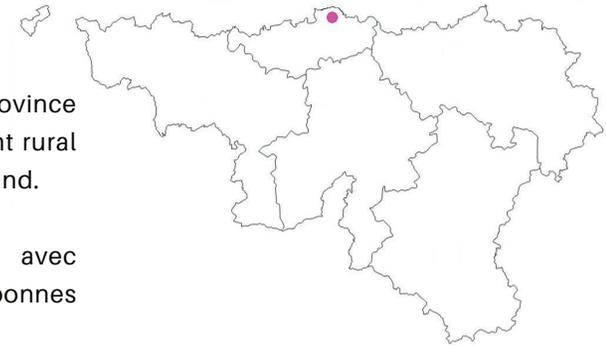
1 animatrice

Présentation de la commune

Beauvechain est une commune d'environ 7.230 habitants de la province du Brabant Wallon. Celle-ci se trouve dans un milieu majoritairement rural bien qu'elle soit proche de Bruxelles et de Louvain en Brabant Flamand.

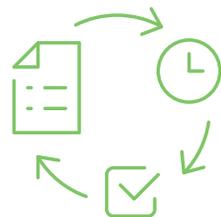
Beauvechain est considérée comme une commune rurale avec urbanisation croissante et activités économiques donc de bonnes perspectives d'emploi et des écoles présentes sur la commune.

La pyramide des âges est assez jeune et le niveau de vie y est assez élevé.



**Les jeunes
conseiller.ère.s**
Gabriel, Raphaëlle,
Nathan, Charles,
Antoine,
Emmanuelle,
Renaud, Mathieu,
Toinette, Lucas,
Samuel, Louise,
Martin, Léonille,
Ilona

Animatrice
Jennifer
Van Bochove



8 réunions

13 mars 2023 :
Animation CIDE

28 avril 2023 :
Animation PADE

6 juin 2023 :
Sélection mesure +
rédaction questionnaire

3 juillet 2023 :
Affinage & mise en
forme du questionnaire

25 août 2023 :
Analyse des résultats

13 novembre 2023 :
Formulation des
recommandations

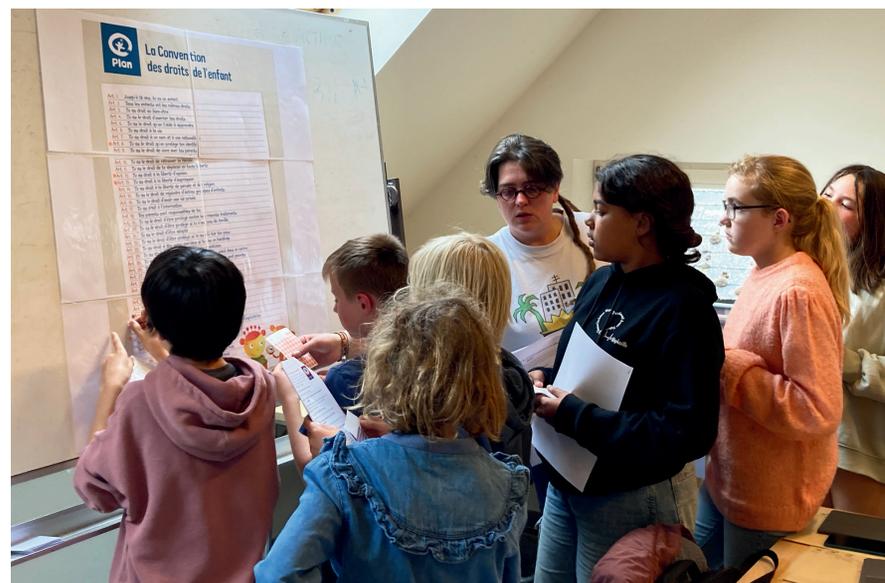
20 novembre 2023 :
Répétition générale

Développement de la démarche

Les trois réunions consacrées à la découverte de la CIDE et du PADE ont permis de croiser les articles de la Convention qui touchent le plus les enfants et les thématiques du PADE : créer une formation sur les droits de l'Enfant pour les enfants/adolescent.e.s.

Nous avons décidé de faire une réunion supplémentaire afin d'asseoir la compréhension du PADE. En effet, le vocabulaire utilisé est complexe pour des enfants de 10-12 ans.

Sur base d'un brainstorming, les enfants décident de rédiger un questionnaire papier à l'attention de leurs copain.ine.s afin de recueillir leurs avis sur une formation en lien avec les Droits de l'Enfant. Ce questionnaire est construit et validé par les enfants lors d'une réunion de travail.



Motivations des enfants

- *Parce qu'il peut y avoir de grosses conséquences si leurs droits ne sont pas respectés.*
- *Il est important de protéger les enfants.*
- *Pour savoir si d'autres enfants pensent la même chose que nous, s'ils sont bien dans leur vie et s'ils se sentent en sécurité.*

Pourquoi nous?

- *On a de bonnes idées.*
- *Si ça peut aider des enfants, on veut le faire.*
- *Nous voulons protéger et non gagner.*

Suite à la phase de consultation, les enfants ont pu découvrir les résultats obtenus. Ils se sont penchés sur différentes pistes de réflexion pour proposer des recommandations pertinentes au Gouvernement wallon. Celles-ci seront détaillés dans un point ultérieur. Toujours est-il qu'il leur fallait encore réfléchir sur la manière de présenter leurs pistes d'action. L'idée qui a été retenue pour présenter le fruit de leur travail est un PowerPoint. Celui-ci comprend quelques questions dans le but d'interpeller les Ministres présent.e.s sur la thématique qui les a occupé.

Enfin, la dernière réunion a servi de répétition générale afin de rassurer les enfants et de faire en sorte qu'ils se sentent confiants pour le grand jour.



Mesure choisie

Pour les enfants du CCE de Beauvechain, la mesure qui les intéresse le plus se trouve dans l'axe 2 du PADE wallon : Axe communication/information/formation.

A l'intérieur de cet axe se trouve la thématique de la formation des apprenant.e.s.

L'intitulé de la mesure est de mettre au point un/des modules de formation aux Droits de l'Enfant pour les enfants/adolescent.e.s.



Consultation

Les enfants décident d'utiliser un questionnaire papier comme outil de consultation. Celui-ci a été pensé afin de varier la forme des questions tout en laissant une place à l'expression libre.

Il a été décidé de commun accord avec les enfants que le questionnaire circulerait lors de la Boum organisée par le CCE de Beauvechain à destination des élèves de 5e et 6e primaires de la commune. Ce choix a été unanime car il rassemblait en un lieu les différentes écoles de l'entité. Au total, 58 questionnaires ont été complétés lors de cet évènement.



Et TOI ?
Tu en penses quoi de tes droits ?

1 Quel âge as-tu ? ans

2 Connais-tu les droits des enfants ?
O oui O non

3 Peux-tu en citer un ?
.....

4 Te sens-tu touché(e)/concerné(e) par les Droits de l'Enfant ?
(1 réponse)
O Bof, pas vraiment...
O Oui, c'est important pour moi
O Oui et je voudrais mieux les connaître

5 Penses-tu qu'il serait intéressant de faire une animation **pour les enfants**, en classe, sur les Droits de l'Enfant ?
(1 réponse)
O Oui, je pense que ce serait bien
O Non, je pense que ça ne servirait à rien

6 Si tu as répondu oui, quel type d'animation aimerais-tu qu'on fasse dans ta classe ?
(plusieurs réponses possibles !!)
O un jeux de société
O un quizz interactif
O une leçon donnée par ta/ton prof
O une vidéo
O une pièce de théâtre
O un débat en classe animé par un professionnel
O une lecture/ un livre

7 Penses-tu qu'il faudrait une "Journée des Droits de l'Enfant" dans les écoles ?
O oui O non

* Souhaites-tu nous dire autre chose à propos des Droits de l'Enfant ?
.....
.....

Merci à toi !

Ceci est une petite enquête réalisée en vue de permettre aux enfants d'évaluer le Plan d'Actions des Droits de l'Enfant (PADE)

Il en ressort les tendances suivantes :

- 78% des enfants connaissent les Droits de l'Enfant
 - Parmi les droits connus, ceux qui ont été le plus plébiscités sont :
 1. Aller à l'école
 2. Avoir un toit
 3. Pouvoir parler
 - A contrario, 45% des enfants ne se sentent pas concernés par les Droits de l'Enfant
 - 84% des enfants marquent de l'intérêt pour une animation en classe sur la thématique des Droits de l'Enfant.
- Parmi les médiums d'animation proposés, les 5 ayant obtenus le plus de voix sont :
 1. Une vidéo
 2. Un débat en classe animé par un professionnel
 3. Une pièce de théâtre
 4. Un quiz interactif
 5. Un jeu de société
 - 79% des enfants pensent qu'il faudrait une journée des Droits de l'Enfant dans les écoles
 - Dans les remarques que les enfants pouvaient nous adresser, il y a une importance pour eux que leurs droits soient respectés par tous.



Recommandations

Les enfants du CCE de Beauvechain recommandent au Gouvernement de la Wallonie :

- De former des animateur.rice.s « expert.e.s » sur les Droits de l'Enfant.
- De créer une journée complète « Droits de l'Enfant » tout au long de leur parcours scolaire, c'est-à-dire de la première maternelle à la sixième secondaire. Ils préconisent d'avoir une journée par an sur cette thématique.
- De construire une mallette pédagogique sur les Droits de l'Enfant.
- D'envoyer un film/vidéo créé par des jeunes avant les animations en classe pour sensibiliser les enfants avant la venue des animateur.rice.s « expert.e.s ».
- De créer différents ateliers pédagogiques, ludiques, participatifs et amusants (fun) pour découvrir la CIDE. Ils attirent notre attention sur le fait de varier les médiums des ateliers (jeux de société, rébus, photolangage,...)
- De proposer une pièce de théâtre en fin de journée, avec pour clôture un débat afin qu'ils puissent s'exprimer.
- De terminer la journée par un quiz interactif avec buzzer, QCM... afin de faire le bilan des découvertes.

Evaluation

De manière générale, les enfants ont vécu positivement l'ensemble du projet. Cependant, ils nous ont fait part de la grande densité des matières que nous avons abordées lors des réunions de travail. En effet, le contenu du PADE, malgré une simplification du vocabulaire, restait complexe et abstrait.

Toutefois, ils se sont démenés pour aboutir en temps et en heure à une présentation finale de qualité. Tout en restant dans la convivialité et la bonne humeur, les enfants se sont appliqués dans le travail qui leur était demandé. Cela n'a pas été toujours facile car leur réunion se déroulait après l'école. A cet âge, il est difficile de rester concentré aussi longtemps.

Parmi les activités prévues, il ressort que la construction du questionnaire ainsi que la répétition de la présentation sont les plus appréciées par les jeunes conseiller.ère.s.



Le CCE de Fosses-la-Ville

Le CCE



12 enfants



Mandat
2 ans



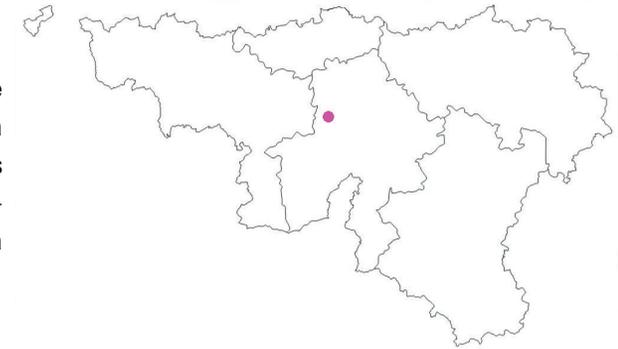
Réunions
1x/mois - 1h30



2 animatrices

Présentation de la commune

Fosses-la-Ville est une commune d'environ 10 450 habitants située en province de Namur. Elle est une commune résidentielle rurale, à revenus moyens ou faibles et peu polarisante (c'est-à-dire que les perspectives d'emploi y sont limitées). La situation socio-démographique en fait une commune assez jeune, une partie de la population est précarisée.



Les jeunes
conseiller.ère.s
Pierre, Ariana,
Juliette, Martin
Célia, Noah, Arthur
Hugo, Kylian,
Victoria, Nya

Animatrices
Joannie Thys
Océane Mathieu

**5 réunions
27 rencontres**

9 mars 2023 :
Animation CIDE

25 mars 2023 :
Après midi jeu de
société pour tester le
jeu de société
« Feelings »

Avril à mai 2023 :
Phase de consultation
dans les écoles par le
biais du jeu « Feelings »
(26 groupes consultés)

21 septembre 2023 :
Analyse des résultats
suite aux consultations
réalisées et
formulation des
recommandations

19 octobre 2023 :
Préparation de la
présentation des
résultats

9 Novembre 2023 :
Prestation de serment
et présentation des
recommandations au
Conseil Communal
fossois

Développement de la démarche

En début d'année scolaire 2022-2023, le projet du Conseil Communal des Enfants de Fosses-la-Ville est de travailler les thématiques des violences à l'école et du harcèlement scolaire à travers le jeu. Leur projet a été légèrement réadapté suite à l'appel à projets « Objectif PADE ». Pour le CCE, le PADE ne couvre pas l'ensemble des préoccupations rencontrées par les enfants au quotidien. Ils ont donc pris la liberté de se concentrer sur l'ensemble des droits de la CIDE.

Afin de pouvoir nuancer les réponses, ils se sont aidés d'un jeu de société « Feelings, le jeu des émotions » et ont créé 16 cartes situations traitant d'un ou plusieurs droits des enfants. L'ensemble de ces situations a été validé par Vincent Bidault, l'un des créateurs du jeu original avec qui les enfants sont entrés en contact.



Motivations des jeunes

- *Pour vivre, pour être libres... Peut-être que grâce à ça, on pourra aider des enfants et c'est notre mission.*
- *Pour savoir, si à Fosses-la-Ville, chaque enfant a sa propre vie et a le droit d'être heureux.*
- *Pour avoir plus de poids pour faire remonter l'avis des enfants.*

Pourquoi nous?

- *On est motivés à fond!*
- *On se donne à fond parce qu'on est unis et on aime coopérer.*
- *Car les enfants nous font confiance.*
- *On est des enfants et qu'il n'y a rien de mieux pour comprendre des enfants.*
- *Parce que les projets du CCE, c'est pour les enfants, tous les enfants de la Commune et cet appel à projet aussi et donc, on devrait travailler ensemble.*



Mesure choisie

Dans la démarche de travail proposé aux différents Conseils, il est demandé de choisir une mesure du PADE wallon afin d'aller consulter les enfants de leur commune. Les enfants du CCE de Fosses-la-Ville ont traduit en situations 9 droits de la CIDE pour le jeu :

- le droit à la sécurité :
 - « Tu te disputes avec ta maman et elle finit par t'insulter. »
 - « Pendant que tu regardes des vidéos sur un téléphone, une publicité sexuelle apparait. »
 - « On t'a poussé, tu tombes et une surveillante vient t'aider et disputer les coupables. »
- le droit au logement :
 - « Tes parents t'annoncent que vous n'avez plus de maison et que vous allez devoir vivre en tente dans les bois. »
- le droit à une alimentation de qualité :
 - « Tu as oublié ta boite à tartines et tu n'as rien à manger à l'école ce midi, un ami partage son repas avec toi. »
- le droit aux loisirs et le droit à la santé :
 - « Ton petit frère a grandi. Tes parents lui ont acheté un nouveau vélo et décident donc de reporter l'achat de tes nouvelles lunettes de vue. »
- le droit à la liberté d'expression :
 - « Pendant une journée, tu as le droit de dire tout ce à quoi, tu penses. »
- le droit d'avoir une identité :
 - « Tes amis t'ont donné un surnom chelou. »
 - « Ta prof se trompe toujours de prénom quand elle t'appelle. »
- le droit d'avoir une famille :
 - « Tu es orphelin et une famille t'adopte. »
- le droit à se déplacer :
 - « À partir de maintenant, toutes les voitures familiales ne peuvent circuler qu'un jour par semaine. »

Consultation

Le médium utilisé pour la consultation est le jeu de société « Feelings, le jeu des émotions ». Un groupe d'adolescent.e.s a testé les situations imaginées par le CCE.

Quant à la consultation, elle s'est déroulée dans toutes les classes de la 3e à la 6e primaire de la commune, de fin avril à mai. Il est à noter qu'une classe de secondaire a également été interrogée. Au total, 155 enfants/jeunes, entre 6 et 18 ans, ont été consultés.

La technique utilisée pour consulter les 26 groupes est celle de l'animation-interview. En parallèle de la session de jeu, chaque séance a fait l'objet d'un enregistrement audio. Celui-ci a pour but de pouvoir réécouter les réponses des enfants/jeunes et aller plus loin dans l'analyse de leurs réactions et leurs émotions.

L'avantage d'utiliser un outil ludique pour ce genre de récolte de données est qu'il permet d'obtenir une réaction plus spontanée, détachée de la réponse convenue.



Animatrice : Est-ce que tu penses qu'il y a des enfants à Fosses-la-Ville qui n'ont pas de maison ?

Tous les enfants : Oui.

Animatrice : Vous en avez déjà vu à Fosses ?

Timéo, 11 ans : Moi j'en vois près du Carrefour à Fosses.



« [...] c'est mieux de [...] réaliser le besoin d'un enfant que de réaliser un caprice et tout ça. »

Daphnée, 12 ans

« [...] si les enfants ne peuvent pas insulter, ben, alors, pourquoi les adultes ils insultent ? »

Louise, Sans

Il ressort de la consultation que :

- [Le droit au logement](#) : est un droit fondamental pour les enfants. Nous ne pouvons pas affirmer que le droit au logement est respecté pour l'ensemble des jeunes de la commune mais nous pouvons supposer qu'il est respecté dans une grande majorité des cas ou que la situation n'est pas considérée comme problématique par les enfants.
- [Le droit à une alimentation de qualité](#) : est un droit essentiel et un besoin vital du point de vue des enfants. Celui-ci est respecté pour certains enfants de la commune mais il ne l'est pas pour tous. Certains enfants n'ont pas toujours à manger pour se rendre à l'école.
- [Le droit aux loisirs](#) : est conditionné par l'accès à la mobilité et la disponibilité des parents. La question telle que formulée ne permet pas de dégager des données significatives.
- [Le droit à la santé](#) : est un droit fondamental pour les enfants. Aucun des enfants rencontrés n'a témoigné du non-respect de ce droit sur la commune de Fosses-la-ville.
- [Le droit à la liberté d'expression](#) : Nombreux sont les témoignages d'enfants qui considèrent ne pas pouvoir dire toujours ce qu'ils pensent. 3 raisons expliquent ce mutisme : la crainte d'être sanctionnés, le sens moral et le droit à l'intimité. Les garçons seraient plus à risque que les filles d'être sanctionnés socialement, il se peut qu'ils osent moins exprimer leur pensée que ces dernières.
- [Le droit à une identité](#) : est un droit important pour les enfants. Nombreux enfants ont déjà vécu des situations dans lesquelles on leur attribue un autre prénom. Le prénom fait partie de l'identité d'une personne et fait de lui un individu à part-entière. Quand leur droit à l'identité n'est pas respecté, les enfants le vivent comme un manque de respect ou d'intérêt.
- [Le droit à avoir une famille](#) : est un droit fondamental pour les enfants. Les enfants ont une représentation négative de l'orphelinat. L'adoption et l'intervention des services d'aide/de protection de la jeunesse peuvent être source de stress et déstabilisante pour les enfants. Les enfants ont besoin que leurs parents passent plus de temps avec eux.

Face à la situation « à partir de maintenant, les voitures familiales ne peuvent circuler qu'un jour par semaine », environ deux tiers des enfants réagissent par une émotion négative. Parmi les émotions négatives citées, on retrouve une prédominance de la colère et de la déception.

La situation « surprise, tu es adulte et c'est toi qui dois surveiller la cour de récréation » a permis aux répondants de se projeter à la place d'un(e) surveillant(e). Confrontés à cette situation, un peu plus de la moitié des répondants ont réagi par une émotion négative et un peu moins de la moitié par une émotion positive.

Confrontés à la situation « tu te disputes avec ta maman et elle finit par t'insulter », plus de 75% des enfants ont réagi en choisissant une émotion négative.

- Le droit à la mobilité : est un droit important pour les enfants. Une majorité d'enfants dépendent de la voiture et de leurs parents. La mobilité est un facteur d'inégalités sociales. Les enfants ne connaissent pas les alternatives en terme de mobilité, ils éprouvent des difficultés à être « autonomes ».
- Le droit à la protection :
 - Les violences à l'école : une quantité impressionnante de témoignages d'enfants ont été recueillis qu'ils soient témoins, victimes ou auteurs de violence à l'école. La violence est physique ou verbale. Dans la plupart des cas, il s'agit de violences entre enfants mais celles-ci peuvent également provenir des adultes encadrant.e.s. Les sessions de jeu font ressortir une présence insuffisante du personnel scolaire. Et que celui-ci n'est pas assez efficace pour résoudre les problèmes de violence. Si certains enfants osent en parler, il y a également quelques enfants qui taisent les violences qu'ils vivent car ils craignent de ne pas être pris au sérieux.
 - La violence intra-familiale : de nombreux témoignages d'enfants qui subissent des violences au sein de leur famille ont été collectés. Les violences sont : verbales, psychologiques ou physiques. Plusieurs enfants tiennent des propos violents envers leur fratrie. Les enfants expriment deux réactions possibles face à la violence : isolement/fuite ou la violence en retour.
 - La violence sexuelle : nous avons relevé que beaucoup d'enfants ont déjà été confrontés à des images sexuelles sans le désirer. Attention, lorsque les enfants rencontrent des images sexuelles ils n'en parlent pas aux adultes par crainte d'être jugés ou sanctionnés.





Recommandations

Droit à la liberté d'expression



- Il faudrait avant tout que les enfants aient l'impression que leurs avis sont importants et sont pris en compte.
- Avoir une attitude bienveillante, les enfants ne s'expriment pas par peur d'être punis.
- Il faudrait mettre tout le monde au même niveau : adultes comme enfants avec les mêmes règles.
- Il faut que les adultes soient sincères quand ils s'adressent aux enfants.
- Il faut avoir des personnes relais, une triangulation : Un enfant + une personne neutre + un parent.
- Mettre des boîtes à idées dans les écoles et sur les places de village.
- Aménager les places publiques pour qu'elles soient plus agréables et que l'on y aille pour se rencontrer.

Les enfants ne peuvent pas toujours exprimer librement leur pensée.

Droit à la mobilité



- Avoir plus de bus !
- Avoir des vélos électriques avec un coffre à l'arrière pour y mettre les mallettes (ou les petits enfants).
- Avoir des rollers ou des trottinettes électriques.
- Avoir des pistes cyclables plus larges et avec des grilles qui protègent les enfants des voitures.
- Rendre les gens plus respectueux et attentifs pour limiter les dangers de la route.
- Remettre des chevaux et des calèches dans les rues.

Ce droit n'est pas respecté et il impacte fortement les autres droits.

Droit à la famille



- Avoir plus d'Écoles des devoirs.
- Avoir une gentille nounou qui vient à la maison pour prendre soin de moi.

Droit à l'identité



- Dire aux adultes (profs et accueillant.e.s) d'arrêter de nous pointer du doigt en classe ou dans la cour.
- Limiter les moqueries (on le verra dans le droit à la sécurité).

Droit à l'alimentation



- Créer des partenariats avec des agriculteur.rice.s locaux.ales pour proposer des fruits de saison.
- Demander aux entreprises locales de faire des dons.
- Avoir une petite machine où les enfants qui n'ont pas à manger peuvent aller discrètement se servir.
- Avoir des tartines au jambon ou au fromage disponibles gratuitement dans les écoles.
- Favoriser les pratiques de trocs et d'échanges.

Droit à la sécurité



La violence intra-familiale

- C'est très difficile de surveiller ce qui se passe dans les familles donc il faut favoriser la parole et les échanges.
- Mieux faire connaître les dispositifs en place : valoriser le rôle du PMS.
- « C'est vrai que c'est interdit pour les parents de donner des claques? » informer les parents qu'ils ne doivent pas frapper leurs enfants.
- Favoriser l'écrit, que l'enfant puisse s'exprimer par écrit à ses parents ou à des professionnels pour dire ce qui se passe.
- Créer des groupes de paroles
- Avoir des personnes relais
- La politesse entre adultes et enfants, c'est du donnant-donnant.

Le droit des enfants à la protection contre les violences intra-familiales n'est pas respecté pour une partie des enfants.

La violence à l'école

- Les professeur.e.s doivent être plus attentif.ve.s.
- Les surveillant.e.s doivent être plus attentif.ves, il.elle.s parlent trop entre eux, elles au lieu d'intervenir. Mais certain.e.s cherchent des solutions avec nous.
- Les surveillantes sont toujours des femmes, il faudrait des hommes aussi.
- Il faudrait plus de formations pour les profs et les surveillantes pour qu'ils.elles comprennent ce que c'est le harcèlement et puissent mieux l'expliquer aux élèves.
- Mettre en place des groupes de parole.
- Développer les projets « bulle d'air ».

Le droit des enfants à la protection contre les violences à l'école n'est pas respecté pour la majorité des enfants

La violence sexuelle

- Les enfants n'osent pas en parler, de peur d'être jugés ou d'être punis.
- Il faudrait créer des boîtes à soucis pour écrire ce qui se passe.
- Renforcer le contrôle parental sur internet.
- L'école pourrait être un bon lieu pour en parler.
- Il faut arrêter TikTok.

Le droit des enfants à la protection contre les violences sexuelles n'est pas respecté pour une partie des enfants.



« Le projet est chouette car ça rend le monde meilleur. »

Mathéo

Evaluation

Les jeunes conseiller.ère.s de Fosses-la-ville ne font pas exception à la règle vis à vis de la compréhension du PADE. Leur idée de base était de travailler sur le harcèlement scolaire/les violences à l'école à l'aide du jeu.

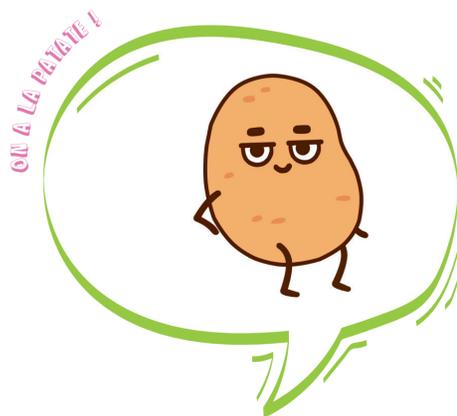
Malheureusement, dans le PADE wallon, le seul endroit où l'on parle de harcèlement, c'est dans la mesure qui concerne les transports scolaires. C'est pourquoi les enfants ont décidé d'organiser la consultation autour de l'ensemble des droits de la CIDE car ils estimaient que le harcèlement peut s'exercer partout.

Il ressort de l'évaluation que les enfants ont pu s'exprimer en toute sincérité sur des sujets qui les intéressent et les concernent réellement. L'utilisation du jeu de société pour aborder les droits de la CIDE a permis d'aller plus loin sur des thématiques assez dures et ce de manière spontanée et légère. En parallèle, l'enregistrement audio des séances de jeux a permis de mieux analyser les émotions ressenties par les jeunes face à chaque situation imaginée.

Une difficulté rencontrée résidait dans la présence aléatoire des jeunes aux réunions. Ceci s'explique par le fait que le projet s'étalait sur 2 mandatures.

Au niveau de l'évaluation générale du projet, les jeunes Fossois sont assez positifs, puisque globalement ils sont tous contents du travail réalisé et de l'accueil qu'a reçu celui-ci lors de l'événement du 22 novembre.

En guise de conclusion, Mathéo du CCE nous disait que « Le projet est chouette car ça rend le monde meilleur. »





Le CCE de Grâce-Hollogne

Le CCE



25 enfants



Mandat
2 ans



Réunions
1x/mois - 2h00



2 animatrices

Présentation de la commune

Grâce-Hollogne est une commune d'environ 23.050 habitants située en province de Liège, en amont de Liège, sur la rive gauche de la Meuse. Elle est considérée comme une commune fortement urbanisée à vocation économique affirmée. La pyramide des âges est vieillissante et les perspectives de développement économique, dû à sa proximité avec la ville de Liège, en font une commune où il fait bon vivre.



**Les jeunes
conseiller.ère.s**
Aiham, Amalya, Nina,
Giuliano, Noah,
Kendall, Ambre,
Maelle, Mehmet Kan,
Julia, Reda, Tim, Lia,
Samuel, Elliott, Lou,
Damon, Line, Thiago,
Alice et Manon

Animatrices
Mathilde Colson
Laura Scarnecchia

8 réunions du CCE

9 mars 2023 :
Animation CIDE

6 avril 2023 :
Animation PADE +
sélection mesures

20 avril 2023 :
Brainstorming et
rédaction d'un premier
jet du questionnaire

1 juin 2023 :
Testing et affinage du
questionnaire pour la
consultation dans les
écoles

Juin 2023 :
Phase de consultation
volontaire présentée
par les jeunes
conseiller.e.s dans leur
école

Septembre 2023 :
Analyse des résultats
de la consultation et
compilation des
recommandations

...

Développement de la démarche

Les deux réunions consacrées à la découverte de la CIDE et du PADE ont permis de croiser les articles de la convention qui touchent le plus les enfants et les thématiques du PADE : la mobilité et le développement durable.

Un brainstorming, sur ce que signifient pour eux ces deux thématiques, fait émerger des situations heureuses ou malheureuses vécues tant dans les transports scolaires que par rapport à l'environnement.

Les enfants décident de rédiger un questionnaire à l'attention de leurs condisciples pour vérifier s'ils partagent les mêmes préoccupations ou pas.

Il est formalisé par les animatrices du CCE et testé lors de la réunion suivante. Les questions relatives aux transports scolaires sont posées via un formulaire papier, quant aux questions liées à l'environnement, elles sont proposées par méthode mouvante. Les enfants sont ainsi invités à se déplacer vers un coin du local pour donner leur réponse sur base de 4 possibilités : Jamais - Parfois - Souvent - Toujours.



Motivations des jeunes

- *On ne sait pas comment se fait une consultation, on veut apprendre.*
- *On veut rencontrer des enfants d'autres communes.*
- *On veut défendre les Droits de l'Enfant.*
- *Montrer qu'on a la capacité de défendre nos propres droits.*

Pourquoi nous?

- *Nous sommes un groupe avec une bonne entente et une super dynamique.*
- *On a une envie dévorante de projets, mais une volonté encore plus grande de défendre les Droits de l'Enfant, défendre Nos droits.*
- *Quoi de plus beau que de se faire entendre !*

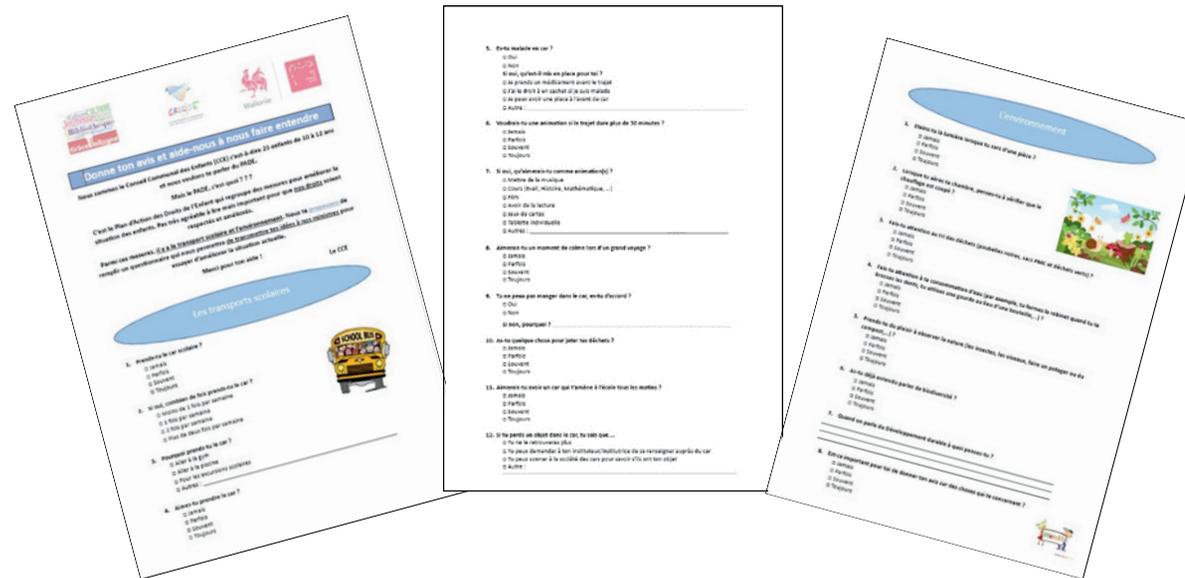
5 octobre 2023 :
Présentation des recommandations, animation autour du jeu scénique, découverte du jeu d'acteur.rice.s et premiers jets de la composition d'une chanson sur les thématiques

12 octobre 2023 :
Clarification des concepts liés à l'environnement et s'essayer au jeu d'acteur.rice.s sur une problématique liée à l'environnement et poursuite de la chanson

19 octobre 2023 :
Rédaction du scripte et distribution des rôles + premières prises d'images

9 novembre 2023 :
Suite et fin des captations vidéos

Il est finalement décidé qu'ils seront uniquement proposés au format papier. Après amendement, ils seront distribués par les jeunes conseiller.ère.s dans leur école pour celles et ceux qui souhaitent les remplir, avec un petit message à l'attention de la direction.



Fin juin, +/- 500 questionnaires sont rentrés à la commune et rangés dans un casso en carton avec d'autres documents du projet. Lorsque les animatrices veulent commencer l'analyse, plus de casso... Impossible de la retrouver ; le personnel d'entretien est contacté, en vain... C'est une catastrophe ; comment envisager la suite ?

Début septembre, lors de l'appel aux candidat.e.s pour les élections des nouveaux.velles conseiller.ère.s du CCE, c'est l'occasion de proposer, à nouveau, le questionnaire aux enfants désireux de donner leur avis. Ce sont finalement 196 questionnaires qui seront analysés et encodés en Excell.

Il est alors apparu nécessaire de prévenir les enfants du CCE d'augmenter la cadence des réunions, d'une à deux fois par semaine hors congés scolaires afin d'arriver à boucler le processus dans sa globalité. L'asbl « Les Anges Hantés » a été sollicitée pour mettre en scène les recommandations qui seront proposées suite à l'analyse. Les enfants décident alors de présenter le projet par une petite vidéo.



Pour différentes raisons, l'asbl choisie a dû passer le relais à une autre, l'asbl « Raconte-moi une histoire avec la tête et avec les mains ». Elle a pour mission de mettre « en musique » les recommandations relatives aux transports scolaires et à l'environnement. Julie, l'animatrice de l'asbl, consacre donc les réunions du CCE de début octobre à faire connaissance avec les enfants du CCE et asseoir les connaissances explorées durant le projet par des animations variées et surtout ludiques : les enfants miment un droit et se testent au jeu d'acteur.rice, ils composent une chanson sur le thème du transport scolaire,...



Il est alors temps d'imaginer l'histoire et de construire le story-board. Les différents rôles sont attribués et les premières captations commencent. Le premier rush est convaincant. Les enfants sont enthousiastes de poursuivre dans cette direction. La vidéo sera finalisée mi-novembre.



Mesures choisies

Les thématiques choisies par les enfants : la mobilité et le développement durable les conduisent vers les mesures suivantes :

3.6.1 : Rendre agréable les transports scolaires pour les enfants et les jeunes

1.9.2 : Encourager les enfants et les jeunes à proposer des projets sur le développement durable

Consultation

Les enfants ont décidé l'utilisation d'un questionnaire papier comme outil de consultation. Chaque conseiller.ère sera responsable de la distribution de ceux-ci aux enfants de leur école qui souhaitent donner leur avis.

Toutes les écoles ont répondu favorablement. 196 questionnaires seront ainsi analysés pour en arriver aux recommandations suivantes.

Recommandations

Mobilité (transports scolaires) : une majorité des Gracieux-Hollognois souhaite les rendre plus agréables par des animations (jeux, films, musiques, tablettes...) pour des trajets supérieurs à 30 minutes. Ils souhaitent également que des moments de calme et de relaxation soient instaurés après certaines activités très éprouvantes.

Environnement (développement durable) : Dans la foulée, les enfants, déjà très sensibilisés par les déchets, souhaiteraient, en lien avec l'environnement, qu'il y ait des poubelles dans ces mêmes bus pour pouvoir jeter leurs déchets (mouchoirs, papiers...).

Cependant, il ressort de la consultation que très peu d'enfants savent ce que sont la biodiversité et le développement durable. Il serait chouette qu'ils puissent y être sensibilisés par des animations ludiques et amusantes.

Participation : Enfin, la majorité des enfants étaient heureux de pouvoir donner leur avis et cela leur semble très important de pouvoir être consultés plus souvent. Cependant, ils souhaiteraient que le PADE soit plus compréhensible pour eux...





Evaluation

Chaque étape du projet est évaluée suivant plusieurs critères : la satisfaction, l'intérêt, la compréhension et le plaisir. A la fin de chaque rencontre, chacun.e a le droit de s'exprimer librement et sans contrainte. L'animation CIDE fait l'unanimité tant au niveau du fond que de la forme. Les enfants apprécient parler de leurs droits et n'hésitent pas à s'exprimer sur des situations de vie vécues à l'aide du photolangage. De plus, ils adorent le jeu de l'oie où le but est de coopérer pour arriver à la ligne d'arrivée.

Pour l'animation PADE, les avis sont beaucoup plus mitigés. Ils soulignent la difficulté de compréhension des documents même simplifiés et ont du mal à faire des liens entre la CIDE et le PADE. Fort heureusement, les réunions suivantes prennent une couleur beaucoup plus parlante dans la construction du questionnaire basée sur leurs propres interrogations et sur la consultation portée par chacun.e dans chaque école de la commune.

Enfin, la prise en charge des animations vidéo avec Julie de l'asbl « Raconte-moi une histoire avec ta tête et tes mains » apporte un vent nouveau au projet. Les enfants sont ravis de s'essayer au jeu d'acteurs, d'enregistrer leurs messages pour nos élu.e.s et créer une chanson sur les thématiques choisies. Les animatrices déplorent malgré tout que le manque de temps n'a pas permis d'inclure les recommandations dans la chanson. Or, c'est l'élément clé de la vidéo. La solution trouvée est celle de faire défiler les recommandations dans la vidéo et donc de les dissocier de la chanson.



Par ailleurs, ils soulignent leur stress à présenter les recommandations à nos Ministres wallons mais sont enthousiastes de découvrir le parlement et de concrétiser le projet par un moment de célébration et de reconnaissance.

Globalement, les enfants du CCE de Grâce-Hollogne ainsi que les ami.e.s des écoles ont pris énormément de plaisir à donner leur avis et suggèrent à nos élu.e.s de poursuivre cette démarche de consultation à l'avenir.

Le CCJ de Mons

Le CCJ



11 jeunes



Mandat
2 ans



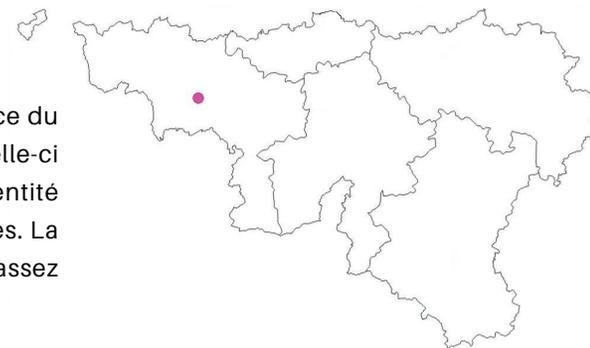
Réunions
2x/mois - 2h



1 animatrice

Présentation de la commune

Mons est une commune de +/- 96.470 et est le chef-lieu de la province du Hainaut. En 2023, c'est la commune la plus peuplée de Belgique. Celle-ci est de type urbaine et compte 19 villes/villages sur son territoire. L'entité fait partie des « grandes villes et pôles régionaux structurants » belges. La dynamique démographique est jeune. Bien que la précarité y soit assez élevée, le taux de population active est plutôt bon.



Les jeunes
conseiller.ère.s

Noé, Shaïna,
Robine, Daniel,
Laura, Esther,
Achille, Jules,
Lisa, Andréa,
Anggun, Leytan

Animatrice
Valérie Bernard

8 réunions

30 mars 2023 :
Animation CIDE

6 avril et 16 mai
2023 :
Animation PADE

13 juin 2023 :
Rédaction du
questionnaire &
moyen de diffusion

3 juillet 2023 :
Peaufinage du
questionnaire et
stratégie de
diffusion

30 août 2023:
Analyse des résultats
& choix du medium
de présentation

28 septembre 2023:
Préparation de la
présentation

9 novembre 2023 :
Rédaction des
recommandations &
répétition générale

Développement de la démarche

Les trois réunions consacrées à la découverte de la CIDE et du PADE ont permis de croiser les articles de la convention qui touchent le plus les jeunes et les thématiques du PADE : Aider les communes à mieux communiquer sur la participation des enfants et des jeunes dans les actions qu'elles mènent.

Nous avons décidé de faire une réunion supplémentaire afin d'asseoir la compréhension du PADE. En effet, le vocabulaire utilisé est complexe pour des jeunes.

Sur base de la méthodologie des post-it et des idées des jeunes, ceux-ci décident de rédiger un questionnaire papier qui sera également véhiculé en ligne via un QR code. Ce questionnaire est construit et validé par les jeunes lors d'une réunion de travail. Lors de celle-ci, ils s'attardent également à cibler les lieux où faire circuler le questionnaire, la manière d'attirer les jeunes, etc.



Motivations des jeunes

- *Cet appel à projet est un défi qui ouvre des portes et enclenche des initiatives porteuses d'énergies nouvelles et de collaborations originales.*
- *Cette consultation serait au cœur même de l'exercice de participation et d'expression des autres jeunes.*
- *Relayer les résultats présentés au Gouvernement de Wallonie apporte du concret dans les démarches des jeunes conseillers.*

Pourquoi nous?

- *Le CCJ de Mons est en phase de recrutement, cet appel à projet est une belle inspiration pour les futur.e.s candidat.e.s.*
- *Le Conseil a déjà consulté les jeunes dans le cadre du projet « ça bouge dans notre commune ».*
- *La ville de Mons fait preuve de développement et d'innovations ; remporter cet appel à projet participerait à ce mouvement d'épanouissement.*

Le questionnaire a été largement diffusé lors des vacances d'été. Les jeunes se sont donnés rendez-vous à des événements organisés sur le territoire montois afin de récolter la parole des enfants et des jeunes sur la thématique retenue. Durant cette même période, le questionnaire se trouvait en ligne sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site internet de la ville de Mons.



Les réunions suivantes ont porté sur la formulation des recommandations et sur la préparation de la présentation au Gouvernement wallon. Après mûre réflexion, les jeunes se sont penchés sur une adaptation du jeu télévisé « Questions pour un Champion » devenu « Questions pour un élu ». L'idée est de rendre la présentation participative en faisant jouer le public et les invités.

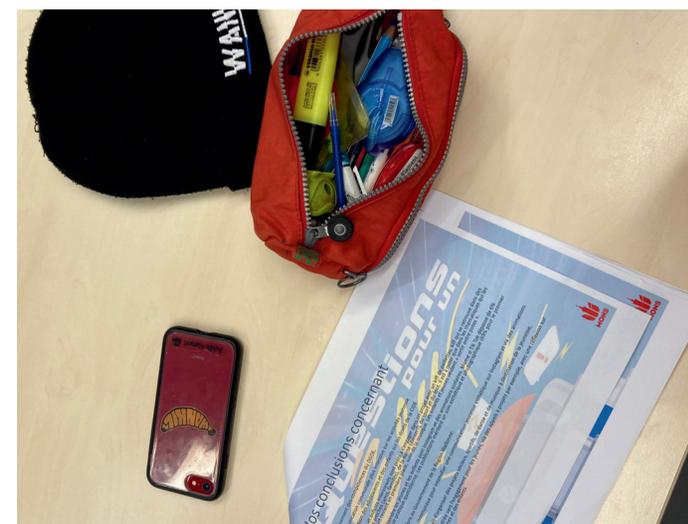


Nous avons retrouvé les jeunes fin du mois d'août afin d'analyser les réponses des participant.es. Les grandes tendances ressorties de cette consultation se trouvent dans le point prévu à cet effet.





A l'approche de l'évènement, les jeunes ont ressenti le besoin de répéter leur présentation afin de se sentir à l'aise lorsqu'ils seront face à l'assemblée. C'était également l'occasion de s'approprier le matériel (présentation Powerpoint, fiches, buzzer, temps de réponse, etc.) Nous en avons également profité pour leur donner quelques astuces pour la prise de parole en public ainsi que l'importance du regard et de la communication non-verbale.



Mesure choisie

Pour les jeunes du CCJ de Mons, la mesure qui les intéresse le plus se trouve dans l'axe 2 du PADE wallon : Axe communication/information/formation.

A l'intérieur de cet axe se trouve la thématique de la communication et information.

L'intitulé de la mesure est d'aider les communes à mieux communiquer sur la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans les actions qu'elles mènent.

Consultation

Les jeunes décident d'utiliser un questionnaire papier comme outil de consultation mais également un questionnaire en ligne facilement accessible via un QR Code. Il est à noter que la Ville de Mons a relayé celui-ci sur ses plateformes (site internet et réseaux sociaux) et les jeunes, de leur côté, l'ont diffusé sur leur page personnelle.

Il a été décidé de faire circuler le questionnaire durant les vacances d'été lors de différents événements que les jeunes avaient pointés. Ce choix a été réfléchi pour toucher un maximum de jeunes Montois. D'ailleurs, ce sont les membres du CCJ qui se sont rendus sur les lieux identifiés afin de consulter leurs pairs. En parallèle, le questionnaire était en libre accès sur internet. Au total, 156 questionnaires ont été complétés lors de cette période.

De cette consultation, il est ressorti les tendances suivantes :

- Ce qui « met des paillettes » dans la vie des jeunes c'est principalement :
 - La famille, les amis, le sport, les loisirs et la culture.
- En lien avec les résultats ci-dessus, 85% des jeunes disent être prêts à s'engager dans un projet s'il touche leur.s centre(s) d'intérêt(s).
- Pour que l'information arrive jusqu'aux jeunes, ceux-ci favoriseraient les moyens suivants :
 - Instagram, une animation scolaire, TikTok, Facebook.
- Les autres sujets qui les intéressent en dehors de leurs « paillettes » sont :
 - Le sport, la musique, le shopping, la nourriture, les jeux vidéo.
- Parmi les visuels de publication proposés, celui qui a remporté le plus de succès au niveau du style est une photo sans texte choisie uniquement pour son côté esthétique.
- Les jeunes préfèrent sortir avec leur.s ami.e.s plutôt que de rester chez eux devant leurs écrans.





Recommandations

Les jeunes du CCJ de Mons recommandent au Gouvernement de la Wallonie :

- D'axer sa communication sur des publications Instagram et des animations scolaires, tout en veillant à ce que ces animations captent l'attention des jeunes et qu'ils puissent y participer activement.
- De proposer une communication esthétique, humaine et enthousiaste.
- De donner plus de moyens (humain, financier, matériel...) aux communes afin de développer leur communication vers les jeunes.
- D'organiser des « villages associatifs interactifs » dans les écoles sur des thématiques qui intéressent les jeunes.
- De multiplier les opportunités d'organiser des évènements et projets interactifs et participatifs à destination des jeunes.
- D'augmenter les portes d'entrée vers l'engagement des jeunes via des appels à projets comme par exemple une réflexion sur l'évolution des Droits de l'Enfant.
- D'accentuer la communication vers la jeunesse via des radios et des podcasts.
- D'aller vers les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien (arrêt de bus, gares, cafés, fast-food, parcs...).
- D'inciter certains jeunes à relayer les informations vers leurs ami.e.s.
- Ne pas sous-estimer le bouche à oreille, voire même, l'encourager.

Pour toutes ces recommandations, il est important d'être vigilants au fond et à la forme. Comme nous ont dit les jeunes, il y a l'art et la manière.



Evaluation

Les jeunes de Mons ne font pas exception à la règle. En effet, la première activité sur la CIDE a été très bien reçue et leur a permis d'approfondir certaines réflexions tout le long du projet. Par contre, pour les activités sur le PADE, la pilule a été plus difficile à avaler. À nouveau, malgré le vocabulaire simplifié, les jeunes ont eu beaucoup de mal à se l'approprier.

Toutefois, ils n'ont rien lâché jusqu'à trouver la mesure qui faisait le plus écho dans leur vie quotidienne. C'est à partir de là que les choses sont devenues plus stimulantes avec la création du questionnaire et la dissémination de celui-ci. Les jeunes n'ont pas manqué de créativité et d'engagement. C'était l'activité qu'ils ont préféré.

L'analyse des résultats pour formuler les recommandations n'a pas eu le même succès. Tout ce travail après les cours leur a demandé un effort qu'ils ont malgré tout fourni avec le sourire.

Enfin, à l'approche de la présentation, ils ont apprécié les répétitions. Celles-ci leur ont permis de se rassurer et de s'approprier le matériel qu'ils ont utilisé.

Le projet dans sa globalité était donc positif pour les jeunes Montois. De plus, ils ont apprécié le fait de pouvoir s'exprimer sur une thématique qui les concernent et de se sentir écoutés.





Le CCE de Neufchâteau

Le CCE



19 enfants



Mandat
2 ans



Réunions
1x/mois - 2h



3
animateur.rice.s

Présentation de la commune

Neufchâteau est une commune rurale composée d'environ 8.190 habitants et fait partie de la province de Luxembourg. La commune dispose d'une bonne attractivité puisque pas mal d'écoles sont présentes sur l'entité. La démographie de sa population tend vers le rajeunissement de la pyramide des âges. Au niveau économique, avec le statut de pôle multifonctionnel, la commune propose de bonnes perspectives pour l'emploi.



Les jeunes conseiller.ère.s

Théo, Antonin, Charline, Clara, Célian, Valentino, Dany, Sacha, Théo, Kylian, Jules, Erine, Alessia, Juline, Ysaline, Cléo, Auriane, Kyllian et Sacha

Animateur.rice.s

Anne Lacour
(qui succède à Arielle de Terwangne)
accompagnée de
Mariline Clementz
(échevine)
et **Frédéric Meunier**

7 réunions du CCE

6 mars 2023 :
Animation CIDE

3 avril 2023 :
Animation PADE +
sélection mesures

15 mai 2023 :
Présentation des
thèmes - Testing et
affinage du
questionnaire

5 juin 2023 :
Phase de
préparation de la
consultation

Entre le 12 juin et
le 6 juillet 2023 :
Animation dans
toutes les classes de
5e et 6e primaires de
toutes les écoles de
la commune
présentée par les
jeunes conseiller.e.s
avec Anne

Juillet-août 2023 :
Analyse des résultats
de la consultation et
compilation des
recommandations

...

Développement de la démarche

Les deux premières réunions sont consacrées à la découverte de la CIDE et du PADE ont permis de croiser les articles de la convention qui touchent le plus les enfants et les thématiques du PADE : la mobilité et le développement durable.

Il est bon de souligner qu'Arielle, animatrice du CCE qui avait initié le projet est remplacée par Anne.

Anne va alors présenter les résultats de l'activité PADE et permettre aux enfants de s'interroger sur ces deux thématiques. Elle les invite à rédiger des questions sur les 2 thèmes (5 groupes pris en charge chacun par un adulte). Ce dispositif assez conséquent permet aux enfants de produire un beau panel de questions. Il sera alors nécessaire d'en faire le tri, de garder les questions qui leur semblent le plus parlant et qui méritent d'être partagées avec leurs copain.ine.s de classe.



Motivations des enfants

- *Notre CCE veut parler pour tous les enfants et doit donc connaître leur quotidien.*
- *La CIDE est mal connue par les enfants, il faut que cela change.*
- *La Wallonie fait confiance aux enfants, on a envie de relever le défi.*
- *La consultation nous permettra de créer du lien entre la Commune et la Wallonie.*
- *Notre CCE pourra utiliser les résultats pour faire changer les choses.*

Pourquoi nous?

- *Notre CCE mène de nombreux projets depuis 2014.*
- *Il est très actif y compris dans des thématiques liées aux Droits de l'Enfant.*
- *Nous sommes soutenus par la Commune.*
- *Nous avons un contact facile avec les autres enfants et représentons toutes les écoles de la commune tous réseaux confondus.*
- *Le sujet est très motivant pour nous et il peut améliorer la vie des enfants de Neufchâteau.*

31 août 2023 :
Présentation des retours sur la mobilité et recherche de recommandations ; compilation des recommandations recueillies lors des animations pour le développement durable

20 septembre 2023 :
Tournage de la vidéo de présentation du cheminement et des résolutions

2 octobre 2023 :
Prestation des nouveaux conseiller.e.s. Les « ancien.ne.s » sont invité.e.s à évaluer le projet Objectif PADE dans sa globalité

La réunion suivante est l'occasion de tester le questionnaire martyr (écrit pour la mobilité, mouvant pour le développement durable). La séance se termine par un brainstorming de mots clés à utiliser pour réaliser des affiches expliquant la démarche aux enfants à consulter.



Les contacts ont été pris avec toutes les écoles de la commune, tous réseaux confondus. Une animation de deux périodes a été prévue dans toutes les classes de 5e et 6e primaires, dans le cadre des cours de philosophie et citoyenneté ou durant les jours « blancs », pour questionner les enfants qui souhaitent donner leurs avis sur les thématiques retenues. Les « petit.e.s » conseiller.ère.s des écoles seront là pour présenter leur démarche et les thématiques retenues.



Durant les mois de juin et juillet, toutes les classes de 4e, 5e et de 6e ont eu l'animation avec Anne et les conseiller.ère.s concerné.e.s.





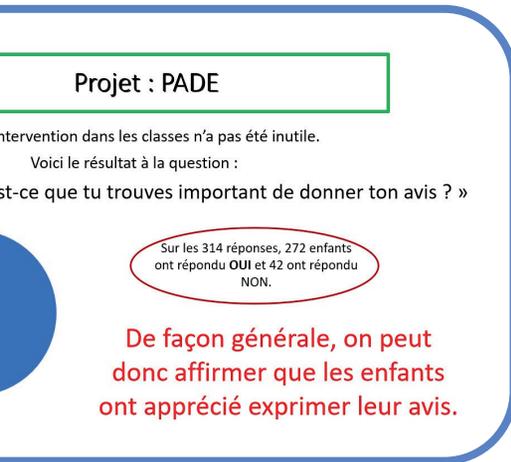
Les données récoltées sont ainsi analysées et traitées pour être présentées aux jeunes conseiller.ère.s le 31 août.

Lors de cette présentation, le focus est d'abord mis sur la participation, puis le point sur la mobilité et, enfin, le développement durable.



Le tournage de la vidéo de présentation du processus et des résolutions débute en septembre. Le budget des 2.000 € accordé dans le cadre du projet « Objectif PADE » est alloué à la réalisation de cette vidéo du cheminement et des résolutions par une équipe de professionnel.le.s.

Après une présentation exhaustive des recommandations rédigées le 31 août sur la mobilité, les différentes étapes du processus sont remises en mémoire pour la structuration de la vidéo. Pour le développement durable, deux axes sont définitivement sélectionnés : **Fruits et légumes de saison** ainsi que la « **seconde main** » ; les recommandations ayant déjà été proposées par les enfants de la commune lors des animations. L'accent de la vidéo est bien évidemment mis sur les recommandations. Les prises de vue se font dans la salle du conseil ainsi qu'en extérieur.



Suite aux présentations des retours sur la mobilité et le développement, les enfants sont invités à réfléchir aux recommandations sur le thème de la mobilité et, pour le développement durable, compiler les recommandations recueillies lors des animations vécues dans les classes.





Mesures choisies

Les thématiques choisies par les enfants : la mobilité douce et le développement durable les conduisent vers les mesures suivantes :

3.6.2 : Développer la mobilité et les déplacements scolaires autour des écoles : animation sur la sécurité routière, brevet de cycliste, installation de stationnements vélo dans les écoles

1.9.2 : Encourager les enfants et les jeunes à proposer des projets sur le développement durable

Consultation

Les enfants décident donc d'utiliser le questionnaire comme base de consultation. Afin de rendre le moment plus sympa, Anne prévoit une animation ludique et participative à vivre dans les différentes écoles de la commune. Dans un premier temps, un sondage « papier » est proposé aux enfants qui devront répondre à une série de questions lues oralement par Anne en s'évaluant sur l'échelle de 1 à 4 (jamais, parfois, souvent, toujours)

Le questionnaire sur la mobilité permet à chaque enfant de partager ses pratiques de déplacement (voiture, vélo, pieds,...) pour se rendre à l'école ou ailleurs.

Dans un second temps, la technique du questionnaire mouvant sur le développement durable est utilisée.

Les enfants reçoivent 9 dessins en lien avec les 9 questions portant sur la nature, les déchets, l'utilisation au quotidien des sources d'énergies, les habitudes alimentaires et vestimentaires, les pratiques en termes de réparation et utilisation de leurs jouets et de leur fréquentation à la bibliothèque et à la ludothèque.

L'enfant prend, dans l'enveloppe reçue, le dessin correspondant à la question posée et vient le déposer dans une enveloppe qui correspond à son fonctionnement personnel (4 enveloppes : jamais, parfois, souvent, toujours).

Après chaque question, l'état des lieux est immédiat. On voit tout de suite quel fonctionnement est adopté en majorité par les enfants. Et c'est l'occasion de leur demander des recommandations à la manière d'un brainstorming.



*« On est tous libres
d'exprimer ses idées. Si
on ne dit rien, rien ne
changera. »*

*« On sera peut-être
écoutés et on a
l'impression de décider
et d'améliorer les
choses. »*

*« Parce que c'est
amusant ! j'ai adoré
l'animation, c'était
super chouette. Merci
le conseil communal des
enfants ! »*

Recommandations

Mobilité douce : Pour que les enfants se déplacent à pied, à vélo ou en transport en commun (mobilité douce), le CCE de Neufchâteau recommande au Gouvernement wallon :

- Plus de radars et de ralentisseurs
- Demander aux automobilistes de respecter les vitesses pour que les cyclistes ou les piétons se sentent en sécurité
- Plus de pistes cyclables
- Plus d'avertisseurs très visibles et lumineux
- Pourquoi pas des panneaux « stop » devant toutes les écoles pour obliger les automobilistes à ralentir
- Pendant les heures scolaires mettre des agent.e.s « fluo » aux abords des écoles
- Réaliser des routes plus larges pour permettre aux cyclistes et aux piéton.ne.s d'être plus à leur aise
- La police doit réaliser plus de contrôles et de campagnes de prévention
- Réaliser plus de formations dans les écoles pour apprendre à rouler à vélo et apprendre à respecter le code de la route
- Séparer les voitures, des cyclistes et des piéton.ne.s
- Pourquoi pas organiser une journée sans voiture comme à Bruxelles
- Mettre des enfants en plastique pour faire ralentir les voitures



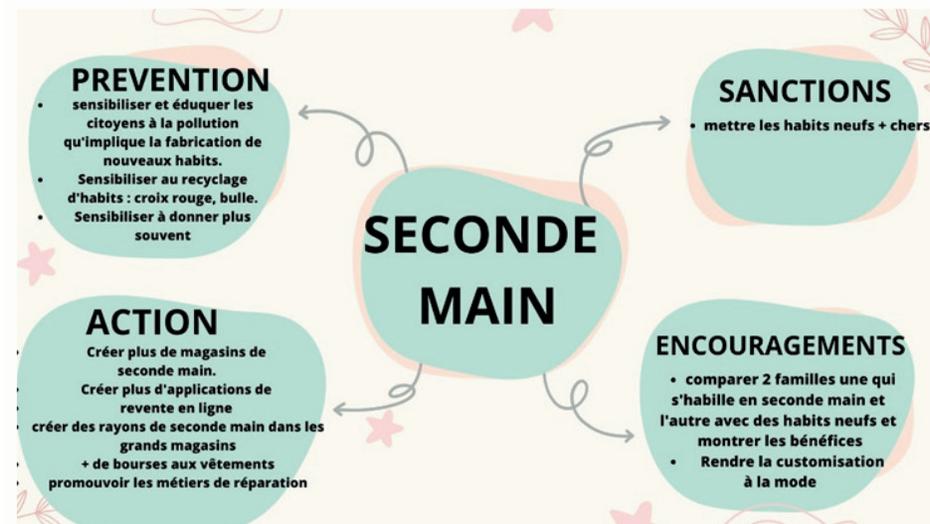


« Connaitre l'opinion de tous nous permet de réfléchir et même d'apprendre des choses. »

« Pour le bien de la planète, de notre terre et notre bien-être aussi. »

« En tant qu'enfant, on n'a pas souvent l'occasion de s'exprimer et pourtant on fait partie de la société, c'est injuste ! L'avis des enfants est important. Nous sommes la future génération. »

Développement durable : Sur les huit points développés, les deux qui ont le plus retenu l'attention des enfants sont : la seconde main ainsi que les fruits et légumes de saison. Les recommandations ont été formulées en 4 axes : prévention, actions, sanctions et encouragements. Elles figurent dans les images ci-dessous.





« Pour apprendre à s'écouter tous ensemble, respecter les avis différents et pouvoir s'expliquer. »

« Je me sens utile, ça me rend plus fort, je me sens important, indépendant. »

« Je veux améliorer la ville de Neufchâteau. »

« Pour que la vie soit encore plus belle. »

A la question :
J'emprunte des livres et/ou des jouets à la bibliothèque,
la majorité des réponses est parfois.

Les recommandations pour favoriser cette démarche sont



A la question :
Je me lave plutôt avec un savon solide plutôt qu'un gel douche,
la majorité des réponses est parfois.

Les recommandations pour favoriser cette démarche sont



Evaluation

Les ancien.ne.s conseiller.ère.s (toujours présent.e.s dans le CCE) ont été sollicité.e.s pour une évaluation du projet Objectif PADE dans sa globalité. Une dizaine d'enfants répond à l'appel. Un PowerPoint reprend les différentes phases du projet avec quelques photos pour se remémorer l'étape. Pour chacune, les enfants sont invités à se positionner par rapport à trois points de vue : l'intérêt, la difficulté et le « plaisir ». Pour chaque étape, les enfants ont la possibilité d'ajouter un commentaire s'ils le souhaitent. Pour terminer, ils doivent attribuer une cote de 0 à 10 pour l'ensemble du projet en justifiant leur cote par un commentaire.

De manière générale, les enfants ont trouvé les animations sur la CIDE et le PADE amusantes et intéressantes. L'exploration et la compréhension du PADE (malgré une version déjà simplifiée) restent assez complexes pour eux. Le travail en petits groupes a malgré tout permis d'y voir plus clair mais semble ne pas être suffisant pour une bonne imprégnation. La construction du questionnaire pour consulter les enfants dans les écoles est perçue comme facile, intéressante et amusante pour tou.te.s.

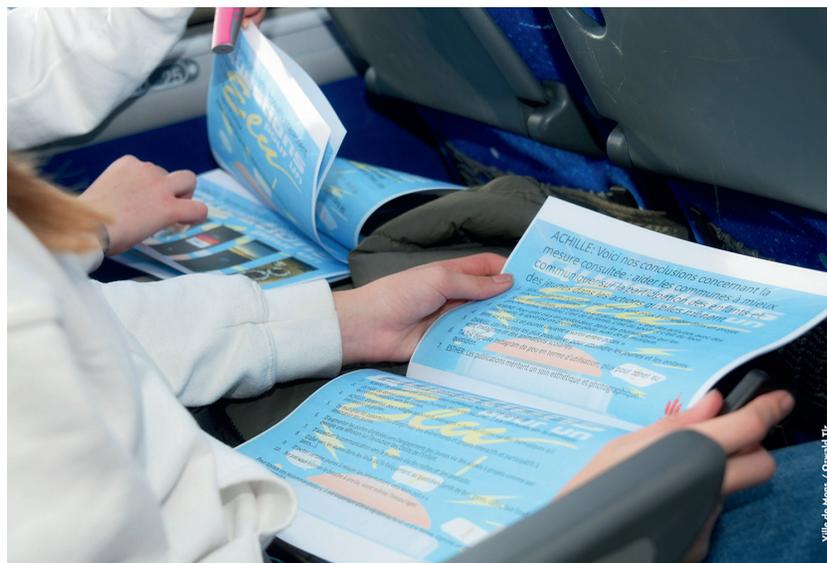
Par ailleurs, les avis sont très variés pour la création d'affiches pour l'animation dans les écoles, les enfants se sont bien amusés mais le travail est ressenti comme peu intéressant.

La phase d'analyse des résultats aux résolutions à formaliser n'a été ni amusante ni intéressante et de surcroît assez difficile.

Le tournage de la vidéo a quant à lui fait l'unanimité. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir et ont fait preuve d'énormément de patience à faire et refaire les prises de vue.

Enfin, il est bon de souligner que le projet a été très bien vécu par l'ensemble du groupe. La note que les enfants attribuent pour l'ensemble du processus oscille entre 8 et 11 sur 10. Les mots comme « cool », « marrant », « intéressant », « super » sont repris multiples fois par beaucoup d'entre eux.





LES RECOMMANDATIONS 12

Une synthèse de l'ensemble des recommandations formulées par les enfants/jeunes est disponible ci-dessous. Elles sont réorganisées en lien avec les axes et mesures du PADE qu'elles concernent. Cette synthèse est structurée sur le même modèle que le PADE afin de faciliter la compréhension des liens entre les mesures et les recommandations. Si les recommandations proposées par les enfants/jeunes n'entrent pas dans un des 3 axes du PADE, celles-ci sont reprises dans la rubrique « autres ».

AXE 1 La gouvernance et le pilotage des politiques publiques



1.9.2 : Encourager les enfants et les jeunes à proposer des projets sur le développement durable

- Installer plus de poubelles dans les transports en commun pour jeter ses déchets.
- Sensibiliser les enfants/jeunes à la biodiversité et au développement durable au travers d'animations ludiques et amusantes.
- Favoriser le seconde main : sensibiliser et éduquer le citoyen à la pollution qu'implique la production de nouveaux vêtements, sensibiliser au recyclage d'habits (croix rouge, bulles à vêtements etc.), sensibiliser à donner plus souvent, créer plus de magasins de seconde main, créer plus d'applications de revente en ligne, créer des rayons de seconde main dans les grands magasins, organiser plus de bourses aux vêtements et promouvoir les métiers de la réparation, augmenter le prix des vêtements neufs, rendre la customisation à la mode.
- Informer sur les Fruits et légumes de saison : sensibiliser et éduquer les citoyens sur la pollution qu'implique l'arrivage des fruits et légumes qui ne sont pas de saison, encourager les potagers partagés, ouvrir plus de magasins bios et plus abordables, donner des plants d'arbres fruitiers à planter dans le jardin, distribuer des graines pour planter son potager, distribuer aux citoyen.ne.s des calendriers qui indiquent les fruits et légumes de saison.
- Bibliothèque : sensibiliser et éduquer les citoyen.ne.s à côtoyer plus souvent la bibliothèque, rappeler que la fabrication de nouveaux livres pollue, remettre en route les bibliobus, proposer plus de choix et plus de variété dans les livres proposés (mangas), organiser des transports vers la bibliothèque, varier les livres des boîtes à livres, organiser plus de chouettes animations à la bibliothèque.
- Savons solides : sensibiliser et éduquer le citoyen à l'utilisation plus courante de savons solides, mettre en avant les savons solides au magasin avec un visuel plus attractif, proposer des échantillons de savons solides.

AXE 2

Former,
informer et
communiquer

2.1.3 : Aider les communes à mieux communiquer sur la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans les actions qu'elles mènent

- Axer la communication du PADE sur des publications Instagram et des animations scolaires, tout en veillant à ce que ces animations captent l'attention des jeunes et qu'ils puissent y participer activement.
- Proposer une communication esthétique, humaine et enthousiaste.
- Donner plus de moyens (humain, financier, matériel,...) aux communes afin de développer leur communication vers les jeunes.
- Organiser des « villages associatifs interactifs » dans les écoles sur des thématiques qui intéressent les jeunes.
- Multiplier les opportunités d'organiser des événements et projets interactifs et participatifs à destination des jeunes.
- Augmenter les portes d'entrée vers l'engagement des jeunes via des appels à projets comme par exemple une réflexion sur l'évolution des Droits de l'Enfant.
- Accentuer la communication vers la jeunesse via des radios et des podcasts.
- Aller vers les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien (arrêts de bus, gares, cafés, fast-food, parcs,...).
- Inciter certains jeunes à relayer les informations vers leurs ami.e.s.
- Ne pas sous-estimer le bouche à oreille, voire même, l'encourager.

2.6.1 : Mettre au point un/des module(s) de formation aux droits de l'enfant pour les adolescents

- Former des animateur.rice.s « expert.e.s » sur les Droits de l'Enfant.
- Créer une journée complète « Droits de l'Enfant » tout au long de leur parcours scolaire, c'est-à-dire de la première maternelle à la sixième secondaire. Ils préconisent d'avoir une journée par an sur cette thématique.
- Construire une mallette pédagogique sur les Droits de l'Enfant.
- Envoyer un film/vidéo créé par des jeunes avant les animations en classe pour sensibiliser les enfants avant la venue des animateur.rice.s « expert.e.s ».
- Créer différents ateliers pédagogiques, ludiques, participatifs et amusants (fun) pour découvrir la CIDE. Ils attirent notre attention sur le fait de varier les médiums des ateliers (jeux de société, rébus, photolangage,...)
- Proposer une pièce de théâtre en fin de journée, avec pour clôture un débat afin qu'ils puissent s'exprimer.
- Terminer la journée par un quiz interactif avec buzzer, QCM,... afin de faire le bilan des découvertes.

AXE 3

L'accès aux droits et la lutte contre les inégalités



3.6.1 : Rendre agréable les transports scolaires pour les enfants et les jeunes

- Rendre plus agréables les trajets en transport scolaire, par des animations (jeux, films, musiques, tablettes...) pour les trajets supérieurs à 30 minutes.
- Instaurer des moments de calme et de relaxation après certaines activités très éprouvantes.

3.6.2 : Développer la mobilité active autour des écoles et plans de déplacements scolaires, en collaboration avec la FWB

- Privilégier la mobilité douce :
 - Installer plus de radars et de ralentisseurs.
 - Demander aux automobilistes de respecter les vitesses pour que les cyclistes ou les piéton.ne.s se sentent en sécurité.
 - Aménager plus de pistes cyclables.
 - Ajouter plus d'avertisseurs très visibles et lumineux.
 - Pourquoi pas des panneaux « stop » devant toutes les écoles pour obliger les automobilistes à ralentir.
 - Pendant les heures scolaires mettre des agent.e.s « fluo » aux abords des écoles.
 - Réaliser des routes plus larges pour permettre aux cyclistes et aux piéton.ne.s d'être plus à leur aise.
 - La police doit réaliser plus de contrôles et de campagnes de prévention.
 - Réaliser plus de formations dans les écoles pour apprendre à rouler à vélo et apprendre à respecter le code de la route.
 - Séparer les voitures, des cyclistes et des piéton.ne.s.
 - Pourquoi ne pas organiser une journée sans voiture comme à Bruxelles.
 - Mettre des enfants en plastique pour faire ralentir les voitures.

Autres

La participation des enfants et des jeunes

- Traduire le PADE en version Childfriendly.

La liberté d'expression

- Permettre aux enfants/jeunes de donner leur avis de façon plus récurrente.
- Il faudrait avant tout que les enfants aient l'impression que leurs avis sont importants et sont pris en compte.
- Avoir une attitude bienveillante, les enfants ne s'expriment pas par peur d'être punis.
- Il faudrait mettre tout le monde au même niveau : adultes comme enfants avec les mêmes règles.
- Il faut que les adultes soient sincères quand ils s'adressent aux enfants.
- Il faut avoir des personnes relais, une triangulation : Un enfant + une personne neutre + un parent.
- Mettre des boîtes à idées dans les écoles et sur les places de village.
- Aménager les places publiques pour qu'elles soient plus agréables et que l'on y aille pour se rencontrer.

Droit à la mobilité

- Avoir plus de bus !
- Avoir des vélos électriques avec un coffre à l'arrière pour y mettre les mallettes (ou les petits enfants).
- Avoir des rollers ou des trottinettes électriques.
- Avoir des pistes cyclables plus larges et avec des grilles qui protègent les enfants des voitures.
- Rendre les gens plus respectueux et attentifs pour limiter les dangers de la route.
- Remettre des chevaux et des calèches dans les rues.

Droit à la famille

- Avoir plus d'Écoles des devoirs.
- Avoir une gentille nounou qui vient à la maison pour prendre soin de moi.

Droit à l'identité

- Dire aux adultes (profs et accueillant.e.s) d'arrêter de nous pointer du doigt en classe ou dans la cour.
- Limiter les moqueries.

Autres



Droit à l'alimentation

- Créer des partenariats avec des agriculteur.rice.s locaux.ales pour proposer des fruits de saison.
- Demander aux entreprises locales de faire des dons.
- Avoir une petite machine où les enfants qui n'ont pas à manger peuvent aller discrètement se servir.
- Avoir des tartines au jambon ou au fromage disponibles gratuitement dans les écoles.
- Favoriser les pratiques de trocs et d'échanges.

Droit à la sécurité

- La violence intra-familiale :
 - C'est très difficile de surveiller ce qui se passe dans les familles donc il faut favoriser la parole et les échanges.
 - Mieux faire connaître les dispositifs en place : valoriser le rôle du CPMS.
 - « C'est vrai que c'est interdit pour les parents de donner des claques ? » informer les parents qu'ils ne doivent pas frapper leurs enfants.
 - Favoriser l'écrit, que l'enfant puisse s'exprimer par écrit à ses parents ou à des professionnel.le.s pour dire ce qui se passe.
 - Créer des groupes de paroles
 - Avoir des personnes relais
 - La politesse entre adultes et enfants, c'est du donnant-donnant.
- La violence à l'école :
 - Les professeur.e.s doivent être plus attentif.ve.s.
 - Les surveillant.e.s doivent être plus attentif.ve.s, il.elle.s parlent trop entre eux, elles au lieu d'intervenir. Mais certain.e.s cherchent des solutions avec nous.
 - Les surveillantes sont toujours des femmes, il faudrait des hommes aussi.
 - Il faudrait plus de formations pour les profs et les surveillant.e.s pour qu'il.elle.s comprennent ce que c'est le harcèlement et puissent mieux l'expliquer aux élèves.
 - Mettre en place des groupes de parole.
 - Développer les projets « bulle d'air ».
- La violence sexuelle :
 - Les enfants n'osent pas en parler, de peur d'être jugés ou d'être punis.
 - Il faudrait créer des boîtes à soucis pour écrire ce qui se passe.
 - Renforcer le contrôle parental sur internet.
 - L'école pourrait être un bon lieu pour en parler.
 - Il faut arrêter TikTok.

LA TRANSMISSION DES RECOMMANDATIONS

13

L'événement a eu lieu le mercredi 22 novembre au sein du Parlement de Wallonie. Les Conseils d'enfants et de jeunes sont arrivés en début d'après-midi afin de venir présenter au Gouvernement wallon leurs recommandations.

La première partie de l'événement est consacrée à une visite guidée des locaux du Parlement. Après un accueil des délégations au sein du bâtiment, des greffier.ière.s font découvrir les différentes salles où travaillent les parlementaires au quotidien. Cette visite amène les enfants et jeunes dans les salles de commission et de réception, dans la bibliothèque, dans les sous-sol avec les vestiges archéologiques de l'ancien hospice Saint-Gilles, dans la salle des pas perdus et pour finir en apothéose dans la salle plénière. Une occasion unique pour les enfants/jeunes de prendre conscience que le Parlement de Wallonie exerce plusieurs fonctions au sein de notre démocratie.

Ses principaux rôles sont :

- L'exercice du pouvoir législatif par le dépôt, l'examen et le vote de propositions de décret, en ce compris le caractère budgétaire.
- Le contrôle de l'action du Gouvernement wallon qui s'exerce notamment par le dépôt de questions, d'interpellations et de motions.
- La formulation de recommandations par le biais de propositions de résolution.
- La contribution au fonctionnement de l'Union européenne.



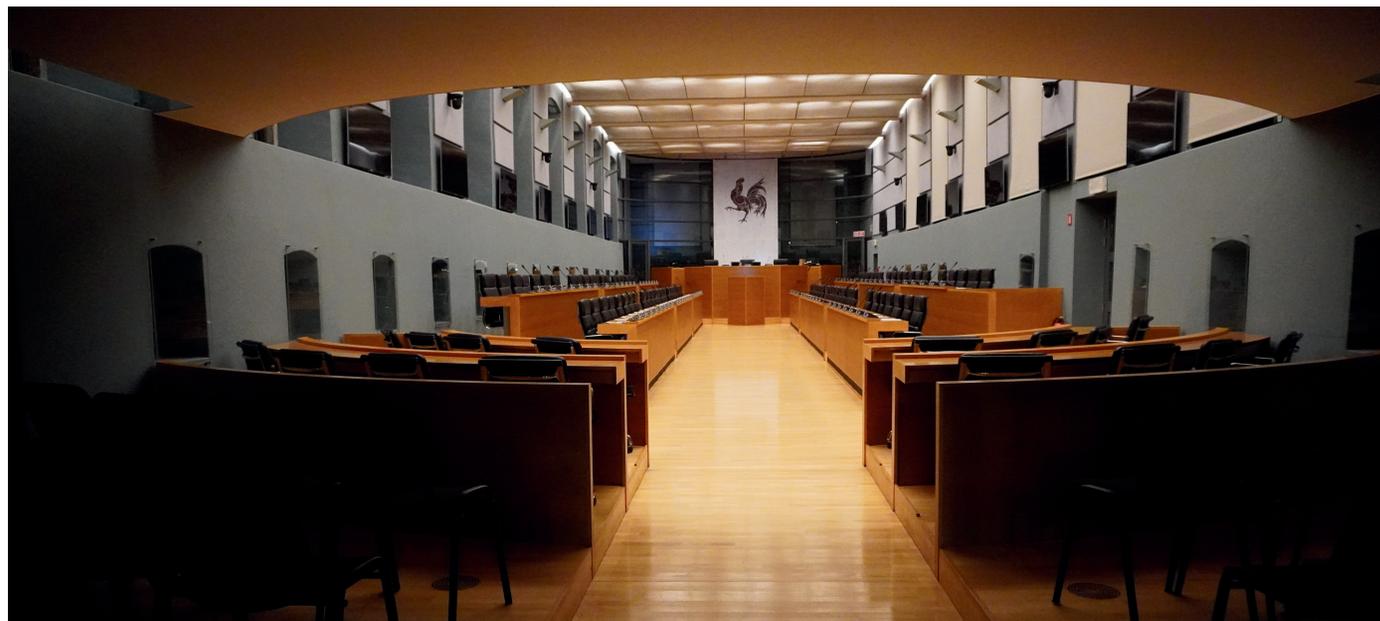


La seconde partie de l'événement était le moment tant attendu par les enfants et les jeunes : la présentation de leurs recommandations aux Ministres wallon.ne.s présent.es. et aux personnalités invitées : le Délégué général aux Droits de l'enfant, la représentante de l'OEJAJ, le Président du CRECCIDE, les représentants de la DiCS et les membres du groupe de suivi du PADE. De manières différentes et originales, chaque groupe est venu au pupitre, à tour de rôle, afin de porter la voix de leurs pairs.

L'ordre de passage de chaque Conseil est le suivant :

- Neufchâteau
- Beauvechain
- Fosses-la-Ville
- Mons
- Grâce-Hollogne

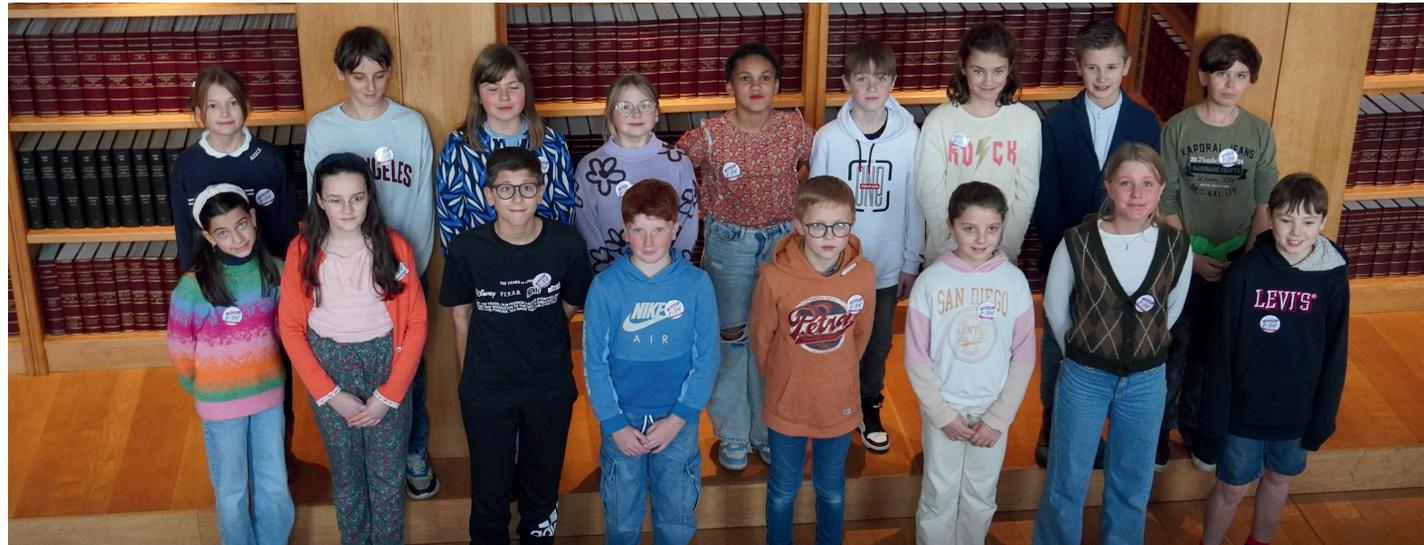
Nous allons détailler pour chaque délégation le médium de leur présentation tout en l'illustrant au moyen de quelques photos prises lors de l'évènement.



Neufchâteau

Medium utilisé

Le Conseil des enfants de Neufchâteau a décidé de présenter, sous forme d'une vidéo-reportage, l'ensemble des étapes du projet. À la fin de celle-ci, les enfants énoncent une partie de leurs recommandations puisqu'ils ont travaillé sur plusieurs thématiques.





Beauvechain

Medium utilisé

Pour leur prise de parole devant les Ministres wallon.ne.s et invité.e.s, les enfants du CCE de Beauvechain ont préparé une présentation PowerPoint. Celle-ci a été portée par un groupe de trois enfants. Ils posent des questions aux invité.e.s afin d'embrayer sur l'analyse des questions posées lors de la consultation. Les échanges se passent de manière enthousiaste et ils terminent par l'énoncé de toutes leurs recommandations.



Fosses-la-Ville

Medium utilisé

Tout comme pour Beauvechain, le CCE de Fosses-la-Ville a également présenté un PowerPoint et ce sont les enfants qui ont pris la parole pour exposer le fruit de leur travail. Des témoignages audio sont présents pour illustrer les situations vécues par les jeunes Fossois selon les différentes thématiques qu'ils ont abordées lors de la consultation.

Ce travail de récolte des paroles s'est fait autour d'un jeu de société appelé « Feelings le jeu des émotions ».



Mons

Medium utilisé

Les jeunes du CCJ de Mons ont voulu adapter un jeu connu de tou.te.s : « Question pour un Champion » devenu dès lors « Question pour un Élu ». L'objectif est de montrer aux Ministres qu'avec un peu de créativité et la participation large du public, une activité de présentation peut devenir un espace dynamique et participatif. Les jeunes souhaitent également tester les connaissances des Ministres quant aux réalités de communication vers les jeunes. Afin d'impliquer tout le monde, il y avait des buzzers pour les invité.e.s, des cartons-réponses pour le public et des fiches pour les présentateur.rice.s. Pour remercier les invité.e.s de leur participation, les jeunes leur ont offert une tasse floquée avec le logo de leur jeu.

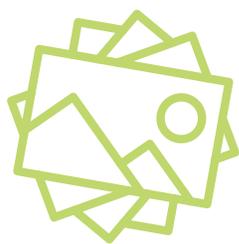


Grâce-Hollogne

Medium utilisé

Pour terminer, Grâce-Hollogne a présenté une vidéo « fiction » qui retrace l'ensemble des réunions organisées dans le cadre d'Objectif PADE. Les petit.e.s conseiller.ère.s se sont mis.e.s dans la peau d'acteur.rices afin d'illustrer ce qu'il.elle.s avaient vécu dans l'ensemble du projet. Il.elle.s ont également réfléchi à la création d'une chanson en lien avec une recommandation. Il.elle.s terminent leur vidéo avec la présentation de toutes leurs recommandations.





Après la présentation des cinq Conseils, un.e représentant.e par délégation a été mandaté.e pour aller remettre le fascicule contenant la totalité des recommandations aux Ministres et invité.e.s.



Une fois ce moment officiel passé, il est temps pour les délégations de se retrouver autour d'une petite collation mais également d'un photomaton. En effet, celui-ci a servi d'outil d'évaluation pour la journée de l'évènement mais aussi pour le projet dans sa globalité. Les enfants/jeunes se sont prêtés au jeu et ont illustré leurs ressentis au moyen de pictogrammes.

Nous tenons à féliciter chacun et chacune pour leur engagement et participation tout le long de ce projet !



LES EVALUATIONS

14



L'évaluation systématique et objective d'un projet dès sa conception en amont des actions menées, de sa mise en œuvre et de ses résultats, est primordiale quand on souhaite déterminer sa pertinence, l'accomplissement de ses objectifs, son efficacité, son efficacie, son impact et sa durabilité mais aussi sa reproductibilité et son amélioration.

Cette évaluation, bien qu'étant primordiale lors du développement de projets avec les enfants et les jeunes, est souvent délaissée par les acteur.rice.s de terrain faute de temps et moyens humains pour effectuer cette analyse. Il était donc essentiel d'inclure cette évaluation dans l'accompagnement proposé par le CRECCIDE dans le cadre de ce projet, ceci pour avoir une vision « méta » de l'ensemble du processus en recoupant toutes les observations faites et les informations recueillies avec les différents CCE/CCJ. Cette vision a plusieurs finalités : identifier les leviers et les freins au projet, évaluer en continu pour adapter le processus en cours de route, s'adapter aux besoins des enfants/jeunes, avoir des retours sur l'accompagnement et les animations proposées, savoir ce qui a fonctionné ou pas, ce qui a posé problème, proposer des alternatives rapides, s'assurer de ne perdre personne en chemin et proposer des pistes pour améliorer le processus s'il doit être reconduit.

Nous avons donc veillé à construire nos évaluations en incluant plusieurs critères essentiels : récolter un ensemble de données complémentaires qui nous permettent d'appréhender les aspects qualitatifs et quantitatifs, l'évaluation en cours de processus et au terme du projet. Nous avons également veillé à évaluer en confrontant les points de vue des différent.e.s acteur.rice.s du projet : les enfants et les jeunes, les animateur.rice.s et les acteur.rice.s de l'accompagnement du processus.

Nous avons également été attentif.ve.s à varier les méthodes afin que chacun.e puisse être confortable dans sa manière de donner son avis et aussi à garantir l'anonymat des acteur.rice.s interrogé.e.s afin que ceux.elles-ci se sentent libres de s'exprimer librement sans avoir peur d'être jugé.e.s.



**Enfants/jeunes
ayant répondu
volontairement :**

Beauvechain :	58
Fosses-la-Ville :	156
Grâce-Hollongne :	196
Mons :	156
Neufchâteau :	314

Total : 880

Présence aux réunions :

Beauvechain :	70 %
Fosses-la-Ville :	73 %
Grâce-Hollongne :	67 %
Mons :	90 %
Neufchâteau :	75 %

Moyenne : 75 %

**41 heures de témoignages
audio enregistrés**

01

Qualitative et quantitative

A travers nos méthodes d'évaluation, nous avons autant été attentif.ive.s à l'aspect quantitatif qui permet d'obtenir des chiffres, des comparaisons et de communiquer aisément sur les résultats qu'au qualitatif qui renforce les résultats exposés et les explique. Les deux aspects s'auto-alimentent pour donner plus de précisions sur les résultats et nous avons donc lié les deux au cours des mêmes sessions.

Dans tous les cas, nous avons axé nos méthodes sur les données en lien avec l'humain et son vécu via des moyens destinés à comprendre une réalité non quantifiable en plaçant l'enfant, le jeune au cœur de l'action.

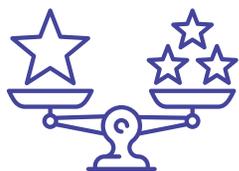
En ce qui concerne les techniques utilisées nous pouvons citer : des évaluations des ressentis des enfants/jeunes à l'aide de pictogrammes, des échanges/débats en fin de séance avec les enfants/jeunes, des photolangages (activité parfois en début de séance pour évaluer l'état émotionnel des enfants/jeunes avant la mise en activité et d'autres fois, a posteriori, pour évaluer ce que les enfants/jeunes ont compris des séances et comment il.elle.s s'y sont senti.e.s), des questionnaires écrits comprenant des questions parfois fermées et parfois ouvertes et soutenus par une présentation PowerPoint explicative...

Dans tous les cas, les méthodes utilisées ont fait l'objet d'un choix discuté en équipe pédagogique en tenant au maximum compte de l'état émotionnel des enfants/jeunes, de leur état de fatigue (réunions souvent programmées après leur journée d'école), de leurs niveaux de compétences mais aussi en tenant compte de l'aspect volontaire de la démarche.

Exemples concrets :

Qualitatif : afin d'évaluer la manière dont les enfants/jeunes ont vécu l'événement au Parlement, une évaluation ludique à l'aide d'un photomaton s'est tenue au terme de la séance plénière ; à l'aide de pictogrammes, les enfants/jeunes donnent leurs impressions en photo.

Quantitatif : un relevé de la présence des enfants/jeunes aux réunions est un des indicateurs de leur motivation à suivre le projet. Le nombre d'animations effectuées dans le cadre de la consultation ainsi que le nombre de questionnaires récoltés permet de quantifier l'intérêt porté au projet.



02 En amont, pendant et en fin de processus

Notre démarche d'évaluation a débuté dans la phase préparatoire lors de la production des documents destinés à communiquer sur le processus et en particulier ceux destinés directement aux enfants/jeunes. Il a été primordial de tester la compréhension des documents par le public cible.

Chaque étape a ensuite fait l'objet d'une attention particulière car la compréhension par les enfants et les jeunes des contenus théoriques lors des séances de formation/information sur la CIDE et le PADE conditionnait la réussite de la suite du processus. En fonction des groupes, des ajustements ont dû être opérés et des séances ajoutées en cours de route afin de s'assurer que toutes les notions essentielles étaient maîtrisées par tou.te.s.

Au vu de l'ampleur et de la durée du projet, l'évaluation a été menée sur 3 fronts :

L'évaluation « au quotidien » : en début et en fin de chaque réunion avec les conseiller.ère.s, en termes d'intérêt, de plaisir, de satisfaction et de difficultés.

L'évaluation globale du projet : à la fin de l'événement de clôture pour connaître les ressentis des enfants/jeunes en matière d'investissement, du temps consacré au projet et vise à connaître l'humeur du jour à l'aide de pictogrammes mis à leur disposition. Pour certains, une séance spécifique d'évaluation globale du processus a été programmée.

L'évaluation de la journée de présentation des recommandations au gouvernement : également lors de l'événement de clôture et qui cible, quant à elle, l'opinion des enfants/jeunes sur l'évènement lui-même.

Exemples concrets:

Avant : une relecture des documents à envoyer aux CCE/CCJ par des enfants/jeunes de la tranche d'âge du public cible permet d'évaluer le niveau de compréhension de ceux-ci.

Pendant : un tour de table d'échange des ressentis au début des séances (en variant les techniques pour ne pas lasser) permet d'évaluer l'attention et la motivation et leur évolution au fil des étapes.

Après : un questionnaire abordant tous les aspects du projet proposé lors de la dernière réunion de travail permet de revenir sur tout le processus et d'apprendre aux enfants/jeunes à porter un regard global sur l'ensemble de celui-ci en n'étant plus dans l'émotionnel.



03

Evaluation externe et autoévaluation

La mise en œuvre d'un comité d'accompagnement, composé de professionnel.le.s de la mise en œuvre de la CIDE et du PADE, par les promoteur.rice.s du projet vise à assurer un suivi constant en cours du processus et à apporter à l'opérateur un regard extérieur critique et constructif. Ce comité assure un pilotage des actions menées, suggère des adaptations en cours de projet si besoin et valide les démarches mises en pratique sur le terrain. Il veille également, en se réunissant plusieurs fois au cours du projet, à faire relais de l'état d'avancement des travaux et à adapter les aspects « administratifs » aux circonstances. Par exemple, le retard pris en début de processus a contraint à modifier la date de terme des activités afin de garantir un temps de travail suffisant à l'exécution de toutes les étapes par les enfants/jeunes. Ce suivi a pour objectif de veiller à la bonne marche du projet, au respect du cahier des charges et à l'atteinte des objectifs prédéfinis. Il est à souligner également le contact aisé et permanent en cours de processus entre le CRECCIDE, les personnes relais au sein de la DiCS, de l'OEJAJ et du cabinet de la Ministre en charge de la mise en œuvre du PADE à chaque fois que cela est nécessaire.

Au delà de ce contrôle externe, l'équipe pédagogique du CRECCIDE met la priorité sur la qualité de son accompagnement de terrain en remettant en question ses pratiques de terrain à chaque étape du processus. Elle veille également à adapter ses pratiques au public cible auquel elle s'adresse et à tenir compte des retours effectués par les enfants/jeunes mais également aux demandes des animateur.rice.s qui accompagnent les CCE/CCJ au quotidien. Ce sont eux les professionnel.le.s de l'accompagnement de leurs groupes, leur expertise est essentielle. Dans le cadre de ce projet, il était indispensable de créer une réelle synergie entre les encadrant.e.s.

Exemples concrets :

Evaluation externe : une réunion « kick off » s'est tenue en amont du lancement de l'appel à candidatures lancé dans les communes afin de valider l'ensemble des documents, les échéances et le processus mis en route.

Auto-évaluation : après chaque étape du processus une réunion de coordination en interne est tenue afin de valider chaque étape dans chaque commune et de repréciser les objectifs, méthodes et outils de l'étape suivante et de les adapter aux besoins spécifiques de chaque groupe.

04 Constats

Au terme du processus, il est à souligner que les objectifs du projet ont été atteints pour chaque CCE/CCJ, l'ensemble des étapes a été réalisé (même si c'était parfois un peu dans la douleur au vu des délais imposés). La méthodologie pensée en amont et mise en œuvre a été adaptée et à terme efficace. Une des cinq communes a divergé de celle-ci, à la demande des enfants qui voulaient initialement travailler sur les violences scolaires lors de leur mandat. Ils ont donc élargi leur champ d'investigation pour répondre aux besoins du projet, les résultats qu'ils ont obtenus sont également positifs et entrent dans le cadre de la CIDE et de l'évaluation du PADE.

Le timing était trop serré et pas spécialement adapté aux rythmes scolaires, il a donc été parfois indispensable de prendre en charge des tâches qui auraient pu être menées de manière autonome par les enfants/jeunes si nous avions eu plus de temps avec parfois l'impression de devoir « jouer plus vite que la partition. »

Les enfants/jeunes sont restés motivés malgré les difficultés rencontrées : nous avons parfois dû adapter le processus et les techniques d'animation pour remotiver ; les débuts de certaines réunions étaient parfois difficiles mais un climat général positif a été maintenu.

Les enfants/jeunes ainsi que l'ensemble des accompagnant.e.s ont parfois été surpris.e.s, tristes, effrayé.e.s d'entendre certains témoignages et de voir émerger des problématiques auxquelles il.elle.s ne s'attendaient pas et de l'ampleur des difficultés que rencontrent certains enfants/jeunes au quotidien dans leur entourage.

Les enfants/jeunes n'avaient visiblement jamais travaillé de cette façon c'est-à-dire en prenant en charge eux-mêmes les missions à mener tout au long d'un projet.

Les enfants/jeunes ont parfois rencontré des difficultés à lier des situations de vie aux droits des enfants concernés et ensuite de faire le lien avec les mesures du PADE qui, à leurs yeux, ne les concernent pas directement. Ils estiment que les mesures reprises dans le PADE sont trop loin de leurs réalités quotidiennes.

Globalement, une présence assez constante des enfants/jeunes au cours du projet a permis de mener à bien le projet dans les 5 communes. Les jeunes sont plus difficiles à mobiliser sur la durée que les enfants.





*Quand on a des
soucis, c'est
souvent le soir !
Et là, il n'y a
plus personne à
qui parler...*

Nous remarquons également à la reprise de septembre que les élu.e.s sortant du conseil ont été moins présent.e.s au vu des changements d'horaires dans le secondaire pour certain.e.s et, pour d'autres, au vu de la difficulté à continuer à s'investir au delà de la fin de leur mandat (pour eux : quand c'est fini, c'est fini !). Dans le fonctionnement du CCJ, les jeunes n'ont pas d'obligation de suivre tous les projets mais s'ils se lancent dans un projet ils doivent s'engager à le suivre, ce fut le cas pour le groupe de jeunes qui a débuté le processus.

Le nombre d'enfants/jeunes consultés est important, voire supérieur aux attentes étant donné le caractère volontaire de la consultation. Au vu de la quantité de matière à analyser, les animateur.rice.s ont dû prendre en charge une partie conséquente de l'analyse des résultats afin de faciliter le travail des enfants/jeunes.

Les consulté.e.s sont content.e.s de faire entendre leurs voix et sont en attente d'un suivi quant à l'utilisation concrète de celles-ci.

L'évaluation des animateur.rice.s en cours de route est essentielle, elle permet l'adaptation du processus au cas par cas.

Selon les encadrant.e.s des CCE/CCJ, l'aboutissement du processus complet est impossible sans un accompagnement externe (expertise, connaissance théorique approfondie de la thématique, temps de préparation, vision méta, relais vers les promoteur.rice.s du projet).

L'accompagnement mis en œuvre par l'équipe pédagogique du CRECCIDE a pris beaucoup plus de temps et d'énergie qu'initialement prévu.

Les animateur.rice.s des CCE/CCJ engagé.e.s ont joué plus que le jeu, se sont investi.e.s sans compter dans le projet, un véritable partenariat s'est instauré entre les animateur.rice.s pédagogiques du CRECCIDE et les encadrant.e.s des différentes communes.

Les budgets alloués aux projets ont contribué au succès de ceux-ci, en ne bridant pas la créativité des enfants/jeunes et en levant les freins administratifs au niveau local.



Points d'attention :

Il faut être vigilant à l'état émotionnel, à l'affectif des enfants/jeunes, à permettre les moments d'expression des ressentis. La formation initiale des encadrant.e.s, selon leurs dires, ne leur permet pas forcément de prendre en charge cet aspect de la gestion des réunions. Il.elle.s ont parfois été confronté.e.s au cours du projet à des situations auxquelles il.elle.s ne s'attendaient pas, notamment à l'expression des ressentis des enfants et des jeunes par rapport à des situations de vie difficiles vécues par les enfants/jeunes questionnés.

Exemple : quand, dans certaines activités, on travaille en partant des émotions, on rencontre des réalités de terrain qu'on peut ne pas soupçonner, il faut pouvoir les accueillir, les comprendre et les « évacuer » ; parfois aussi, quand cela est nécessaire, réorienter les enfants/jeunes vers des structures adéquates qui pourront assurer un suivi quand cela est possible.

Une remarque émise par les jeunes concernant ces structures : les horaires d'ouverture ne sont pas adaptés au travail avec les enfants/jeunes (9h-17h), les éducateur.ices. de rue ne sont généralement pas disponibles en dehors des horaires de bureaux.



Leviers

- La qualité et l'engagement de l'encadrement de la structure
- La qualité de l'accompagnement
- Le soutien des autorités communales (présence aux réunions, relais au Collège et Conseil communal, suivi administratif et financier)
- Les budgets alloués aux CCE/CCJ
- L'engagement des enfants/jeunes
- Les conditions de travail des séances dans des locaux adaptés
- Les partenariats : écoles, tissu associatif local, élu.e.s locaux.ales
- Le calendrier préétabli des CCE/CCJ : permet de programmer les séances
- La perspective d'être écouté.e.s et entendu.e.s par les adultes et en point d'orgue par les autorités régionales
- Les liens établis entre la thématique du projet et leur quotidien d'enfants/jeunes
- L'utilisation de techniques d'animation ludiques pour susciter des réactions spontanées sur des sujets « compliqués »
- L'utilisation d'une communication adaptée et childfriendly

Freins

- La complexité des notions à aborder (langage administratif complexe)
- L'inadaptation du plan à la réalité des enfants/jeunes
- Le travail dans un local non adapté (ex : salle du Conseil communal)
- Le timing du projet non adapté aux rythmes scolaires
- Le calendrier de réunions préétabli des CCE/CCJ : fréquence des réunions prévues à augmenter au vu de l'ampleur du projet
- L'ampleur du projet qui demande un investissement sur le long terme

Les conclusions

15



Les CCE/CCJ sont des lieux d'apprentissage où les enfants/jeunes ont l'occasion d'expérimenter leurs droits à la participation à travers la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif, l'expression de leur avis sur certains aspects de la vie communale qui les concernent, la participation à des événements publics locaux. Ce n'est pas pour autant qu'il.elle.s sont conscient.e.s de leurs droits ni du fait qu'il.elle.s sont en train de les exercer concrètement à travers leur mandat. Pour nombre de ces enfants/jeunes, la participation au projet « Objectif PADE » a été une première réelle prise de conscience du lien entre leurs activités de conseiller.ère.s et l'exercice du droit à la participation.

Il.elle.s ont exprimé que le CCE/CCJ était un lieu privilégié d'expression contrairement parfois à d'autres lieux de leur vie quotidienne où il semble parfois plus difficile d'exprimer leur avis (la famille, l'école, l'accueil extrascolaire,...). Cependant, les CCE/CCJ impliqués dans ce projet n'ont pas éprouvé de difficultés particulières à investir les écoles et/ou les structures extrascolaires afin de mener leur consultation. Tant les directeur.ice.s d'établissements que le personnel d'encadrement se sont montrés ouverts et favorables à accueillir les activités demandées par les enfants/jeunes et leurs animateur.ice.s. Les professeur.e.s de citoyenneté se sont révélé.e.s être des relais particulièrement précieux.se.s dans la mise en œuvre des consultations au sein des écoles.

Les enfants/jeunes ont particulièrement apprécié que des adultes, et plus particulièrement ceux qui ont le pouvoir de changer concrètement la vie des enfants/jeunes à travers des lois, leur demandent leur avis sur le PADE mais, au terme du projet, ils restent en attente d'un retour sur ce qui va être fait de leurs recommandations et donc si leur voix aura vraiment été entendue.

Nous travaillons depuis de nombreuses années à porter la voix des Conseils d'enfants et de jeunes vers les législateur.ice.s mais c'est la première fois que celle-ci est sollicitée de manière directe à l'échelle régionale. Les jeunes conseiller.ère.s ont vécu ce projet comme une « vraie expérimentation de leur citoyenneté ».

Considérer les enfants et les jeunes comme des interlocuteur.ice.s compétent.e.s et expert.e.s de leurs vécus est une opportunité de mettre en adéquation les politiques régionales menées et leurs réels besoins.

Ce que nous avons envie de mettre en avant

Au niveau de la méthode

La préparation d'un tel processus de consultation est primordiale et demande un investissement continu et sans faille. Si cette consultation devait être reconduite, il nous semble essentiel de donner plus de temps à celle-ci et d'envisager, en amont, que les enfants/jeunes puissent disposer de documents adaptés. La traduction du PADE en version childfriendly devrait être un préalable à toute autre démarche.

- *Le jeu en valait la chandelle : malgré l'ampleur de la tâche, l'équipe pédagogique a pris beaucoup de plaisir à mener à bien ce projet, elle a grandi avec les enfants/jeunes et est aussi en attente du suivi qui sera donné aux recommandations faites par les CCE/CCJ.*
- *Les partenariats mis en œuvre à travers le comité de pilotage ont permis de construire une vision commune et de faire évoluer nos pratiques.*
- *L'apprentissage de la participation n'est aisé pour personne, il demande une remise en question permanente et une adaptation en temps réel des évolutions de nos sociétés et de nos modes de vie.*

Au niveau des enfants/jeunes

Quand on leur fait confiance, les enfants et les jeunes sont prêts à s'investir. L'établissement d'une relation de confiance réciproque est un préalable à toute forme d'engagement. Quand on obtient la confiance on ne peut pas la trahir. Les enfants/jeunes ont fourni un travail de qualité et ont tenu l'effort dans la durée parce que la démarche était porteuse de sens à leurs yeux.

- *Les enfants/jeunes ont été ravis d'être consultés et que de l'importance soit donnée à leur avis mais ils sont en attente d'un retour quant au suivi de leur travail.*
- *Les enfants/jeunes ont apprécié être les relais entre les autres enfants/jeunes et les autorités. Ce rôle légitimise leur action au sein de leur CCE/CCJ. A travers ce type d'actions, ils représentent vraiment tous les enfants/jeunes de leur commune.*

Et après...

Nous serons attentif.ve.s à transmettre les résultats de ce projet non seulement aux élu.e.s en charge des politiques liées à la mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau régional mais également aux autres entités fédérées. Nous les communiquerons également aux personnes en charge du suivi de la mise en pratiques des mesures reprises dans le plan.

- *Les élu.e.s locaux.ales et les animateur.rice.s sont les premier.ère..s acteur.rice.s à pouvoir favoriser la participation des enfants et des jeunes et par là-même occasion la mise en oeuvre de leurs droits.*
- *Les enfants et les jeunes sont les meilleurs experts de leurs vies et, à travers l'expression de leurs voix, ils sont les plus à même de préparer leur avenir.*



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier vivement les Conseils communaux d'enfants et de jeunes qui se sont investis dans ce projet ainsi que les animateur.rice.s mais aussi les dix autres Conseils qui s'étaient portés candidats pour y participer. Merci également aux élu.e.s locaux.ales en charge de ces Conseils pour les avoir soutenus dans leur engagement.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des partenaires locaux qui ont permis à ce projet d'aboutir et qui ont souvent facilité le travail des enfants et des jeunes.

Merci au Comité de pilotage pour son accompagnement bienveillant, sa disponibilité, ses éclairages tout au long du processus et ses retours constructifs.

Pour le cabinet de Madame la Ministre Christie Morreale : Madame Rosine Herlement.

Pour la Direction de la Cohésion Sociale de la Wallonie : Mesdames Carine Jansen, Valérie Prignon et Christine Ramelot.

Pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse : Mesdames Anne-Marie Dieu et Evelyne Jadot.



**Un merci particulier
aux enfants et aux
jeunes qui, par leur
enthousiasme,
nous portent au
quotidien dans nos
actions éducatives**





A series of horizontal dashed lines for writing, spanning the width of the page.



CRECCIDE asbl

45, rue de Stierlinsart
5970 Fosses-la-Ville
Belgique

Téléphone : +32 (0) 71 71 45 61

Site : www.creccide.be

Courriel : info@creccide.be

N°ISSN : D/2023/9351/1

Editeur responsable : CRECCIDE ASBL

Décembre 2023



Le CRECCIDE bénéficie du soutien de 